

MINISTRE DE L'EAU ET DE
L'ASSAINISSEMENT

----000---

SECRETARIAT GENERAL

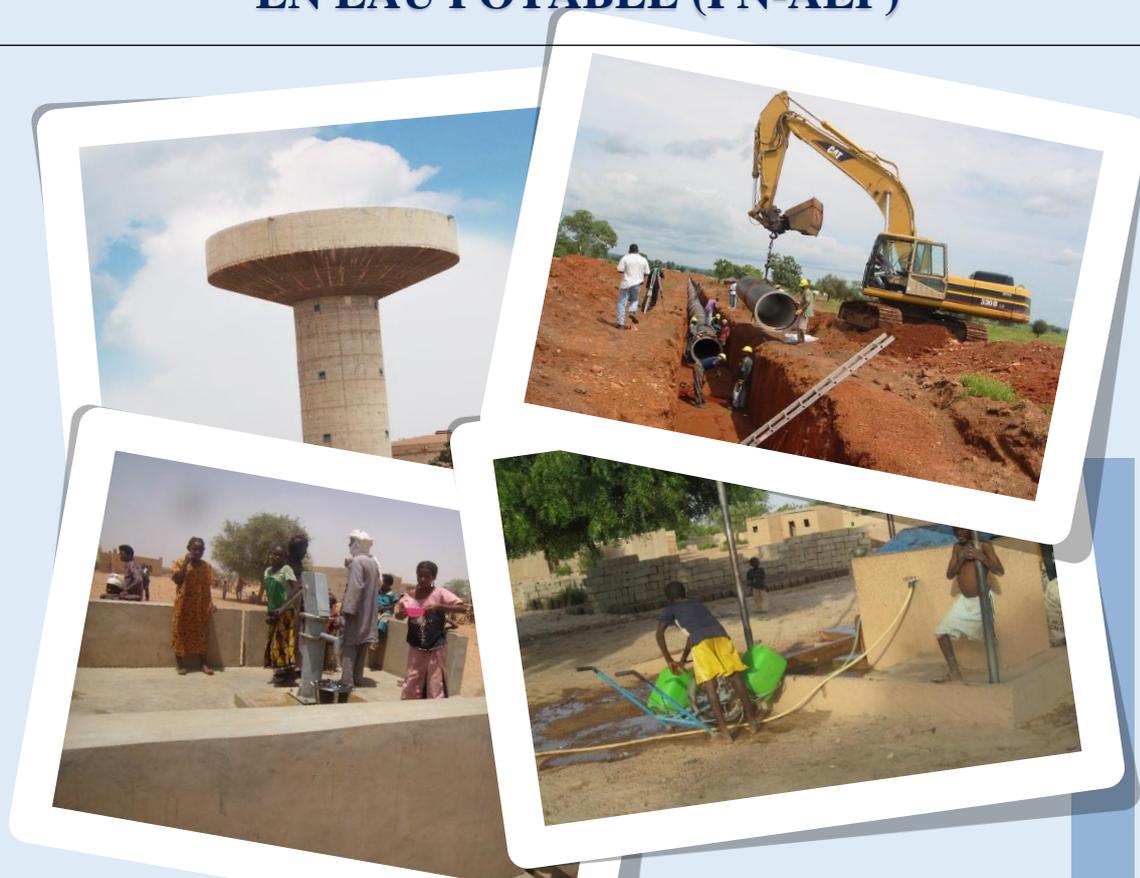
---000---

DGEP - ONEA

BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

---000---

PROGRAMME NATIONAL D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE (PN-AEP)



RAPPORT NATIONAL BILAN ANNUEL 2018

(Version définitive)

Mars 2019

SOMMAIRE	
1	contexte _____ 7
	RESUME EXECUTIF _____ 8
2	INTRODUCTION _____ 11
3	Présentation du programme _____ 14
4	Bilan de Mise en œuvre des activités _____ 15
4.1	Action 1 : Accès universel à l'eau potable _____ 15
4.1.1	Milieu rural _____ 15
4.1.2	Milieu urbain _____ 32
4.2	Action 2 : Gestion du service public de l'eau _____ 35
4.2.1	Mise en œuvre des PPP _____ 35
4.2.2	Régulation du service public de l'eau et politique tarifaire en milieu rural et urbain _____ 36
4.2.3	Transfert des ressources financières aux collectivités territoriales pour l'AEP _____ 39
4.2.4	Accompagnement des communes dans leur rôle de maîtres d'ouvrage _____ 40
4.2.5	Fonctionnalité du dispositif de gestion: application de la Stratégie de Gestion du Service Public de l'Eau Potable en milieu rural et semi-urbain _____ 44
4.2.6	Suivi des performances du service _____ 49
4.3	Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel _____ 52
4.3.1	Renforcement des capacités des acteurs du secteur AEP en milieu rural et urbain _____ 52
4.3.2	Informations sur le PN-AEP _____ 58
4.3.3	Outils d'opérationnalisation du PN-AEP _____ 59
5	BILAN FINANCIER _____ 61
5.1	Milieu rural _____ 61
5.1.1	Action 1 : Accès universel à l'eau potable _____ 62
5.1.2	Action 2 : Gestion du service public de l'eau _____ 70
5.1.3	Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel _____ 70
6.1.	Milieu urbain _____ 70
5.1.4	Bilan financier global _____ 70
5.1.5	Bilan financier des réalisations AEP _____ 70
7.	INDICATEURS DE PERFORMANCE _____ 71
7.1.	Niveau national (rural et urbain) _____ 71
7.1.1.	Taux d'accès à l'eau potable 2018 _____ 71
7.1.2.	Evolution du Taux d'accès à l'eau potable _____ 71
7.1.3.	Taux d'accès à l'eau potable 2018 selon les ODD _____ 72
7.2.	Milieu rural _____ 73
7.2.1.	Fonctionnalité des ouvrages _____ 73
7.2.2.	Taux d'accès à l'eau potable _____ 76
7.2.3.	Estimation des besoins AEP en milieu rural _____ 80
7.2.4.	Equipement des CSPS et des écoles en PEM, BF ou BP en milieu rural _____ 82
7.3.	Milieu urbain _____ 83
7.3.1.	Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain _____ 83
7.3.2.	Evolution du taux d'accès en milieu urbain _____ 83
8.	Suivi des procédures de dévolution des marchés _____ 84
8.1.	Milieu rural _____ 84

8.2. Milieu urbain	86
9. Financement du programme	87
9.1. Milieu rural	87
9.1.1. Taux d'exécution du Budget Programme par Objectif en milieu rural	87
9.2. Milieu urbain	88
9.2.1. Proportion de financement acquis	88
9.2.2 Taux d'exécution du Budget d'investissement	88
10. Difficultés rencontrées, propositions de solutions	88
11. Conclusion	90
ANNEXES	91
ANNEXE 1 : Cadre de mesure de la performance du programme	92

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Synthèse des réalisations et des réhabilitations physiques 2018 en matière d'AEP	8
Tableau 2 : Actions, objectifs opérationnels et résultats du PN-AEP	14
Tableau 3 : Conduire l'IMS pour la réalisation des PMH	15
Tableau 4 : Conduire l'IMS pour la réalisation des AEPS	17
Tableau 5 : Conduire l'IMS pour la réalisation des AEP/MV	20
Tableau 6 : Réalisations de forages équipés de pompe à motricité humaine, Forages à gros débit, Puits Modernes	23
Tableau 7 : Réalisations d'AEPS neuves et PEA neufs	24
Tableau 8 : Etudes et constructions de CPE	26
Tableau 9 : Identifier et définir des caractéristiques des sites d'eau de surface (barrages existants et cours d'eau) pouvant être exploités pour l'AEP	26
Tableau 10 : Etudes et réalisations de Systèmes Adduction d'eau potable Multi-Villages (AEP-MV)	27
Tableau 11 : Détails des éléments sur les capacités du système d'adduction d'eau potable multi-village (AEP-MV)	28
Tableau 12 : Détails sur les capacités des systèmes d'AEP multi-villages construits :	29
Tableau 13 : Réhabilitations de forages équipés de pompe, Puits Modernes, AEPS	30
Tableau 14 : Extension des AEPS et PEA Réhabilités	31
Tableau 15 : Situation de l'augmentation des capacités de production, stockage et distribution des réseaux ONEA	32
Tableau 16 : Récapitulatif régional des réalisations dans les zones non-loties en milieu urbain	33
Tableau 17 : Récapitulatif des nouveaux centres ouverts par l'ONEA	34
Tableau 18 : Situation détaillée des extensions dans les villages rattachés des communes urbaines	34
Tableau 19 : Mode de gestion des AEPS et systèmes d'AEP multi-village au niveau régional	35
Tableau 20 : Nombre de villages dépassant 2 000 habitants ne disposant pas d'AEPS/AEP	36
Tableau 21 : Régulation du service public de l'eau et politique tarifaire en milieu rural	37
Tableau 22 : Situation de l'exécution physique et financière des fonds transférés aux collectivités territoriales	39
Tableau 23 : Avancement des activités de la feuille de route AMOC	40
Tableau 24 : Formations réalisées auprès des communes sur l'exercice de la MOC et auprès des agents des DREA sur l'Assistance à la MOC : niveau d'avancement / résultats atteints	42
Tableau 25 : Nombre de communes ayant élaboré/mis à jour leurs plans communaux de développement sectoriel AEPA	43
Tableau 26 : Etat des lieux des AUE au niveau village par commune	45
Tableau 27 : Etat des lieux du processus de recrutement des maintenanciers	47
Tableau 28 : Bilan régional de la mise en place des instruments de la Réforme :	48
Tableau 29 : Tableau de suivi de la performance de l'approche service	49
Tableau 30 : Surveillance de la qualité de l'eau en milieu rural	50
Tableau 31 : Surveillance de la qualité de l'eau en milieu urbain	50
Tableau 32 : Renforcement des capacités des acteurs du secteur AEP en milieu rural	52
Tableau 33 : Renforcement des capacités des acteurs du secteur AEP en milieu urbain	57
Tableau 34 : Mise en œuvre de la stratégie de communication pour l'information et la sensibilisation des acteurs	58
Tableau 35 : Mise en œuvre de la stratégie de communication pour l'information et la sensibilisation des acteurs	59
Tableau 36 : récapitulatif régional de programmation et de ciblage	60
Tableau 37 : Exécution financière global selon les sources de financement (en millions de FCFA)	61
Tableau 38 : Exécution financière du service public et du renforcement du cadre institutionnel par source de financement (en millions de FCFA)	61
Tableau 39 : Bilan financier des réalisations de nouveaux ouvrages d'AEP (en millions de FCFA)	62
Tableau 40 : Bilan financier des réalisations d'AEPS neuves et PEA (en millions de FCFA)	63
Tableau 41 : Bilan financier des réalisations des études et constructions de CPE (en millions de FCFA)	64
Tableau 42 : Bilan financier des Systèmes Adduction Multi-Villages (en millions de FCFA)	64
Tableau 43 : Bilan financier du détail sur les capacités des éléments du système d'adduction d'eau potable multi-village (AEP-MV) (en millions de FCFA)	66

Tableau 44 : Bilan financier des réhabilitations d'ouvrages d'AEP (en millions de FCFA)	67
Tableau 45 : Bilan financier des Extension des AEPS (en millions de FCFA)	68
Tableau 46 : Bilan financier des Etudes pour la réhabilitation de Forage (en millions de FCFA)	69
Tableau 47 : Taux d'exécution financière globale (en millions de FCFA)	70
Tableau 48 : Taux d'exécution financière de l'AEP (en millions de FCFA)	70
Tableau 49 : Taux d'accès à l'eau potable au niveau national	71
Tableau 50 : Définition des niveaux d'accès à l'eau potable selon les ODD	72
Tableau 51 : Taux de fonctionnalité des PEM et AEPS, Branchements Particuliers en 2018	73
Tableau 52 : Taux d'accès à l'eau potable en 2018 par région	76
Tableau 53 : Nombre de villages sans accès à l'eau potable en milieu rural	78
Tableau 54 : Analyse comparative des réalisations communautaires de 2018 à la planification annuelle du PN-AEP	80
Tableau 55: Estimation des besoins en PEM communautaires pour l'atteinte des ODD	80
Tableau 56: Estimation des besoins en AEPS et S-AEP pour l'atteinte des ODD	81
Tableau 57: Estimation des besoins en bornes fontaines et en Branchements particuliers pour l'atteinte des ODD	81
Tableau 58: Taux d'équipement des CSPTS et des écoles en PEM, BF, BP fonctionnels	82
Tableau 59: Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain par région	83
Tableau 60: Suivi du plan de passation des marchés	84
Tableau 61: récapitulatif de l'état d'exécution du PPM 2018 de l'ONEA	86
Tableau 62: Financements acquis par rapport aux besoins de financement (en milliards de FCFA)	87
Tableau 63 : Exécution BP Loi de finances 2018 (en millions de FCFA)	87
Tableau 64: Proportion des financements acquis par rapport aux besoins de financement AEP (en milliards de francs CFA)	88
Tableau 65 : Difficultés rencontrées et propositions de solutions	88
Tableau 66: Cadre de mesure de la performance du PN-AEP	92

LISTES DES FIGURES ET ILLUSTRATIONS

Figure 1: Situation de la signature des conventions entre les AUE et les communes au 31 décembre 2018	46
Figure 2: Situation des AR au 31 décembre 2018	48
Figure 3 : Taux d'exécution financière par source de financement	61
Figure 4 : Taux d'exécution financière du service public et du renforcement du cadre institutionnel par source de financement	61
Figure 5 : Répartition des dépenses par nature des travaux d'AEP	69
Figure 6 : Evolution du Taux d'accès à l'eau potable au niveau national	71
Figure 7 : Taux d'accès à l'eau potable selon des ODD au niveau national	73
Figure 8 : Evolution du Taux de fonctionnalité des PEM	74
Figure 9 : Situation du parc de PMH selon le type de pompe	74
Figure 10: Taux de fonctionnalité des PEM selon le type de Pompe	75
Figure 11: Evolution du Taux de fonctionnalité des AEPS/PEA	75
Figure 12 : Evolution du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural	77
Figure 13 : Carte comparative du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural par rapport à la cible ODD	77
Figure 14: Cartes des taux d'accès à l'eau potable en milieu rural entre 2005 et 2018	79
Figure 15: Evolution du taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain	83
Figure 16 : Financements acquis et à rechercher	87

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ABS	: Appui Budgétaire Sectoriel
AEP	: Approvisionnement en eau potable
AEPHA	: Approvisionnement en Eau Potable, Hygiène et Assainissement
AEP-MV	: Adduction d'Eau Potable Multi-Villages
AEPS	: Adduction d'Eau Potable Simplifiée
AFDH	: Approche Fondée sur les Droits Humains
AMOC	: Assistance à la Maitrise d'Ouvrage Communale
AR	: Artisan Réparateur
AUE	: Association des Usagers de l'Eau
BF	: Borne Fontaine
BP	: Branchement Particulier
BPO	: Budget Programme par Objectif
CPE	: Centre de Production d'Eau potable
DAO	: Dossier d'Appel d'Offres
DGEP	: Direction Générale de l'Eau Potable
DREA	: Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement
DRENA	: Direction Régionale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
FCFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
IEC	: Information, Education et Communication
IMS	: Intermédiation Sociale
INO	: Inventaire National des Ouvrages d'approvisionnement en eau potable en milieu rural
MEA	: Ministère de l'Eau et de l'Assainissement
MINEFID	: Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
MOC	: Maitrise d'Ouvrage Communale
ONEA	: Office National de l'Eau et de l'Assainissement
PCD-AEPA	: Plan Communal de Développement Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
PEA	: Poste d'Eau Autonome
PEM	: Point d'Eau Moderne
PMH	: Pompe à Motricité Humaine
PN-AEP	: Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable
PN-AEUE	: Programme National d'Assainissement des Eaux Usées et Excreta
PNDES	: Plan National de Développement Economique et Social
PPP	: Partenariat Public Privé

1 CONTEXTE

La Direction Générale de l'Eau Potable (DGEP) est responsable de la mise en œuvre du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable (PN-AEP) à l'horizon 2030, adopté par arrêté Ministériel du 09 juin 2016.

Le Programme est suivi par un Comité d'orientation et supervisé par le Groupe Thématique National (GTN) des Programmes de la Stratégie Nationale de l'Eau qui réunit les représentants de l'Etat et les autres parties prenantes (collectivités territoriales, société civile, partenaires techniques et financiers).

Par ce rapport, le responsable du Programme entend porter à la connaissance des instances de pilotage que sont le comité d'orientation et le Groupe Thématique National, les informations relatives à l'avancement des activités sur les investissements structurants tels que défini dans le plan opérationnel en cohérence avec le PNDES en vue d'améliorer : (i) l'accès à l'eau potable, (ii) la gestion du service public et notamment les performances de l'exploitation, (iii) le renforcement des capacités et la mise en œuvre des réformes stratégiques nécessaires. Cette juxtaposition de données a pour objet d'apporter aux parties prenantes en toute transparence et selon des procédures qui garantissent la qualité, la sincérité, l'exhaustivité l'assurance que : i) le programme se déroule conformément à la prévision et/ou selon des processus maîtrisés et ii) que les acteurs de mise en œuvre (DGEP, ONEA, DREA, Communes...) ont les capacités et l'organisation nécessaires pour assurer la régulation du service et l'accompagnement des communes dans le développement et la gestion du service.

Le présent rapport présente l'état d'avancement annuel 2018 du PN-AEP.

RESUME EXECUTIF

1. Action 1 : Accès universel à l'eau potable

Le bilan des réalisations des ouvrages d'eau potable au 31 décembre 2018 est dressé ci-dessous :

Tableau 1 : Synthèse des réalisations et des réhabilitations physiques 2018 en matière d'AEP

Activités	Milieu Rural					Milieu Urbain			
	Programmation (a)	Réalisation			Taux de réalisation en % (b/a)	Activités	Programmation (a)	Réalisation (b)	Taux de réalisation en % (b/a)
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total réalisation (d)					
Forages à gros débit	53	34	14	48	64,2	Pose de réseau (Km)	611	110,151	18,0
Forages neufs (PMH)	2 020	1 603	888	2 491	58,9	BP (Nombre)	35 195	19 482	55,4
Réhabilitation de forages	1 281	755	60	815	62,9	BF (Nombre)	109	98	89,9
Puits neufs	58	28	36	64	48,3	Augmentation de la Capacité de stockage (m ³)	450	450	100
Réhabilitation de puits	8	2	4	6	25	Augmentation de la Capacité de production (m ³ /j)	10 800	7658	70,9
AEPS neuves	46	23	26	49	50				
PEA neufs	17	7	97	104	41,2				
Réhabilitation d'AEPS	22	9	0	9	39,1				

Source: Rapports régionaux bilan annuel 2018; INO 2018

Le taux de réalisation est calculé sur la base des réalisations issues de la programmation. En milieu rural, à l'exception des réalisations/réhabilitation de forages, les taux de réalisation ne sont pas satisfaisants. En milieu urbain, hormis le taux de réalisation liés à la pose de réseau qui n'est pas satisfaisants, les autres taux de réalisation même s'ils n'ont pas atteints les prévisions sont au-dessus de la moyenne.

2. Action 2 : Gestion du service public de l'eau

Le bilan sur la gestion du service public de l'eau à la fin de l'année 2018 fait ressortir 490 nouvelles AUE mises en place en 2018 et un total cumulé de 8441 AUE existantes sur l'ensemble du territoire national. 90% des AUE sont reconnues par un récépissé de reconnaissance, 72,9 % des AUE sont fonctionnelles et 66,9% des AUE ont signé une convention de délégation avec la commune. Quant aux artisans réparateurs, 584 artisans réparateurs sont agréés dont 15% ont signé un contrat de suivi et d'entretien avec les communes. En 2018, 80 nouveaux contrats de délégation des AEPS ont été signés et le taux de l'ensemble des AEPS gérées par délégation est de 60,2%.

Au titre de l'année 2018, le ministère de l'eau et de l'assainissement a transféré un montant de 1, 380 milliards de FCFA à 122 communes pour la réhabilitation de 480 ouvrages d'AEP. Les

directions centrales et régionales, les ONG et Associations ont apporté un appui conseil aux communes dans l'élaboration des DAO, le recrutement des prestataires, la réalisation de projet d'AEP et l'élaboration des plans d'actions dans le domaine de l'eau et de l'hygiène.

3. Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel

Au titre du renforcement du cadre institutionnel, les activités suivantes ont été menées :

- ✓ 32 Directeurs Provinciaux ont été nommés et ont pris service dans le cadre de l'opérationnalisation des Directions provinciales ;
- ✓ Le processus de recrutement des Agents Techniques Communaux (ATC) a connu un démarrage avec la validation des curricula ;
- ✓ la tenue de deux sessions de comité des Groupes Thématiques au niveau régional (pour les 13 régions) ;
- ✓ la tenue de deux sessions de Comité d'Orientation au niveau national ;
- ✓ L'adoption de la feuille de route de l'Assistance à la Maitrise d'Ouvrage Communal (AMOC) ;
- ✓ la validation de la stratégie du système de gestion des infrastructures hydrauliques d'alimentation en eau potable en milieu rural et semi urbain ;
- ✓ l'opérationnalisation des outils (fiche de collectes INO, guides) du PN-AEP ;
- ✓ l'amélioration de la Base de Données INO et de l'outil SIG-AEP ;
- ✓ la mise en œuvre du plan d'action de l'Assistance à la Maitrise d'Ouvrage Communal (AMOC) a connu la signature des protocoles type de collaboration en matière Approvisionnement en Eau Potable Hygiène et Assainissement (AEPHA) entre les services techniques déconcentrés (santé, éducation, eau et assainissement) et les dix-sept (17) communes de la région des Cascades ;
- ✓ le suivi de la collecte des données INO-2018 assuré par les points focaux communaux ;
- ✓ la formation des points focaux communaux pour l'inventaire national des ouvrages hydrauliques de 2018 ;
- ✓ La participation des DREA à la révision et à la validation des outils de collecte et de rapportage des cinq (05) programmes de la politique nationale de l'eau.

4. Financement du secteur

En milieu rural, la dotation budgétaire révisée consacrée à la réalisation et à la réhabilitation d'ouvrages d'AEP par tous les acteurs au titre de l'année 2018 est de 21,7 milliards de FCFA. Le montant total dépensé pour ces travaux est de 16,7 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 77,0%.

Au niveau urbain, le montant des investissements s'élève à 14,9 milliards de FCFA sur une prévision de 29,2 milliards de FCFA soit un taux de réalisation de 51,1%.

5. Analyse des performances et évolution des indicateurs

En milieu rural, le taux d'accès à l'eau potable est passé de 66,2% en 2017 à 67,3% en 2018 soit une progression de 1,1 point. La cible fixée à 66,7% est atteinte. Cette progression a permis de desservir 431 541 personnes additionnelles. Au total 9 580 614 personnes sont desservies sur une population de 14 235 914 personnes en milieu rural.

En milieu urbain, le taux d'accès à l'eau potable en 2018 est de 91,1% soit une baisse de 0,6 point par rapport à celui de 2017 qui était de 91,7%. La cible fixée à 95% n'est pas atteinte. La population additionnelle desservie en eau potable en 2018 est de 201 654 personnes.

La cible « Nombre de personnes additionnelles desservies en milieu péri-urbain » qui est de 55 000 personnes, est atteinte.

Au total 5 137 058 personnes sont desservies sur une population de 5 640 516 personnes.

Ainsi, en 2018, au **niveau national**, la population additionnelle desservie est 633 195 personnes. La population desservie est de 14 717 672 personnes sur une population totale de 19 876 430 personnes soit un taux national d'accès à l'eau potable de 74,0% contre 73,4% en 2017. La cible annuelle fixée à 74,8% n'est donc pas atteinte.

2 INTRODUCTION

Le Burkina Faso à l'instar de la Communauté internationale s'est engagé en septembre 2015 à réaliser à l'horizon 2030 les 17 Objectifs de Développement Durable. L'objectif n°6 vise à « garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ». Pour atteindre cet objectif, le Gouvernement a adopté en juin 2016 le Programme national d'approvisionnement en eau potable (PN-AEP).

Objectifs du programme

L'objectif stratégique du PN-AEP est de satisfaire durablement les besoins en eau potable des populations en quantité et en qualité. Ses objectifs opérationnels sont : (i) Assurer un accès universel des populations aux services d'eau potable conformément à l'approche fondée sur les droits humains (AFDH) ; (ii) Contribuer à la gestion durable des infrastructures d'AEP dans le respect de l'accès universel au service public de l'eau potable ; (iii) Améliorer les capacités de pilotage et de gestion du sous-secteur de l'AEP.

Dans la zone d'intervention de l'ONEA, il s'agit de faire progresser le taux d'accès de 89,9% en 2015 à 100% en 2030. Dans les autres localités, il s'agira de faire progresser le taux d'accès de 65% en 2015 à 100% en 2030.

Le programme contribue à opérationnaliser la politique sectorielle de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement dont la vision est formulée comme suit : « A l'horizon 2026, les filles et fils du Burkina Faso ont un accès équitable à l'eau, à un cadre de vie sain et à un environnement de qualité ».

Sa mise en œuvre est coordonnée par la Direction Générale de l'Eau Potable (DGEP) en collaboration avec l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) au niveau central et avec les Directions Régionales de l'Eau et de l'Assainissement (DREA) ainsi que les collectivités territoriales au niveau déconcentré.

Méthodologie d'élaboration du rapport

L'avancement périodique du PN-AEP est apprécié au niveau national à travers les rapports bilans semestriel et annuel élaborés par la Direction Générale de l'Eau Potable (DGEP) en collaboration avec l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA). Ces documents sont soumis à la validation du Comité d'orientation du PN-AEP puis à l'adoption du Groupe Thématique National des cinq (5) programmes du sous-secteur de l'eau.

Le présent rapport annuel est établi sur la base de plusieurs sources et dispositifs de collecte d'informations. Il s'agit principalement des rapports bilans annuels régionaux, du rapport annuel d'avancement du PN-AEP de l'ONEA, des données du Budget Programme par Objectif (BPO) et des résultats de la mise à jour de l'inventaire national des ouvrages d'approvisionnement en eau potable.

Pour le volet rural, les données des réalisations physiques 2018 ont été fournies par les résultats de la mise à jour de l'inventaire national des ouvrages d'approvisionnement en eau potable. Les données des programmations physiques et financières 2018 sont tirées des rapports régionaux

de programmation 2019. La situation de l'exécution financière a été établie sur la base des paiements effectués.

Pour le cas spécifique du budget de l'Etat alloué au secteur de l'eau potable en milieu rural (appui budgétaire sectoriel et fonds propres), l'information financière a été tirée du circuit informatisé de la dépense.

Pour le bilan annuel de l'ONEA, un comité opérationnel de suivi du PN-AEP et PN-AEUE est mis en place par l'ONEA. Ce comité est composé de la Direction du Projet AEP-Ouaga, de la Direction de la Planification et des Investissements, de la Direction de l'Assainissement, de la Direction Financière et du Département Contrôle de Gestion. Le comité opérationnel est chargé de :

- La supervision de la mise en œuvre de ces deux (2) programmes au niveau opérationnel ;
- La collecte, l'analyse, la validation des informations émanant des différentes opérations ;
- L'arbitrage et la prise de décisions pour corriger les écarts qui sont notés.

Le comité opérationnel prépare les réunions trimestrielles du comité interne de supervision et lui soumet pour validation les rapports (rapports trimestriel, semestriel et annuel d'avancement, rapport annuel sur la gestion et les performances). Il est également chargé de fournir aux différentes instances externes, les informations demandées sur la mise en œuvre des programmes sous le format et la périodicité requis.

Au regard de l'importance et de la diversité de ses tâches, l'animation du comité opérationnel se fait sur la base d'outils communs et partagés assurant la transparence, la cohérence et l'anticipation des actions.

Au niveau du processus de planification les outils suivants sont mis en place par opération :

- Le cadre logique ;
- Le planning détaillé mis à jour (selon une périodicité bien définie) ;
- Le plan de passation des marchés mis à jour (selon une périodicité bien définie) ;
- Le plan d'assurance qualité ;
- La cartographie des risques ;
- La stratégie de communication et de conduite du changement.

Le Comité opérationnel suit la mise en œuvre des programmes AEP et AEUE à travers les rapports d'avancement.

Les instances de gouvernance des volets urbains de ces deux programmes sont :

- **Le comité opérationnel** : il est chargé de la collecte auprès des responsables d'opérations et de l'élaboration du rapport en milieu urbain ;
- **Le comité interne de suivi** : il est chargé de la validation des rapports trimestriel et annuel du comité opérationnel, de préparer et présenter les rapports au Groupe Thématique National Eau et Assainissement et au Comité de supervision des activités de l'ONEA ;
- **L'audit externe** : son rôle est de valider les résultats de l'ONEA et les présenter au comité de supervision ;

- **Le comité de supervision** : il est chargé de valider le rapport du comité interne de suivi, formuler des recommandations visant à résoudre les difficultés, corriger les dysfonctionnements et suivre les recommandations.

Bien que les calculs soient basés sur les valeurs exactes, leurs résultats sont transcrits par des nombres arrondis avec une décimale au maximum ; dans la mesure du possible, les taux de réalisation extrêmes sont commentés.

Le présent rapport bilan, élaboré par un comité technique de rédaction, présente une vue d'ensemble des activités réalisées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2018 dans le cadre de la mise en œuvre du PN-AEP.

3 PRESENTATION DU PROGRAMME

L'objectif stratégique du PN-AEP est de satisfaire durablement les besoins en eau potable de la population en quantité et en qualité. Cet objectif stratégique sera atteint à travers les actions, objectifs opérationnels et résultats suivants.

Tableau 2 : Actions, objectifs opérationnels et résultats du PN-AEP

Action 1 : Accès universel à l'eau potable	Action 2 : Gestion du service public de l'eau	Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel et des instruments de gestion
<p>Objectif Opérationnel : Assurer un accès universel des populations aux services d'eau potable conformément à l'approche fondée sur les droits humains (AFDH)</p>	<p>Objectif Opérationnel : Contribuer à la gestion durable des infrastructures d'AEP, dans le respect de l'accès universel au service de l'eau potable</p>	<p>Objectif Opérationnel : Améliorer les capacités de pilotage et de gestion du sous-secteur</p>
<p>Les résultats attendus sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tout le cycle de réalisation des ouvrages (programmation, intermédiation sociale, études, travaux) respecte les principes de l'AFDH 2. La connaissance du potentiel des ressources utilisables pour l'eau potable est améliorée 3. Les infrastructures pour le développement du service de l'eau sont réalisées en milieu rural 4. Les infrastructures pour le développement du service de l'eau sont réalisées en milieu urbain (périmètre ONEA) 5. Les AEPS sont réhabilités et mises à niveau et les PMH non fonctionnels sont réhabilités 	<p>Les résultats attendus sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les outils/guides de gestion/suivi du service public de l'eau sont adaptés au nouveau contexte (service universel, AFDH, PPP) et appliqués 2. Le partenariat public-privé pour le développement du service public de l'eau est promu, en synergie avec le programme gouvernance 3. La régulation du service public de l'eau est assurée 4. Des solutions sont étudiées et mises en œuvre pour favoriser l'accès au service pour les couches les plus vulnérables 5. Les capacités des communes à jouer leur rôle de maître d'ouvrage du service public de l'eau sont renforcées en synergie avec le programme gouvernance. 6. L'intercommunalité pour le développement du service public de l'eau est promue en synergie avec le programme gouvernance 7. L'efficacité, l'efficience et la durabilité du service public de l'eau en milieu urbain sont assurées 8. La surveillance de la qualité de l'eau de consommation est assurée 	<p>Les résultats attendus sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les capacités des acteurs du sous-secteur AEP sont renforcées en synergie avec le programme gouvernance 2. Une stratégie de communication opérationnelle pour l'information, la sensibilisation de tous les acteurs du PNAEP est élaborée et mise en œuvre 3. Un guide d'intermédiation sociale AEP intégrant l'approche AFDH est opérationnalisé 4. Les outils de programmation et de suivi-évaluation sectoriels sont opérationnalisés dans leur volet AEP, en synergie avec le programme gouvernance

Source : PN-AEP 2016 - 2030

4 BILAN DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES

4.1 Action 1 : Accès universel à l'eau potable

4.1.1 Milieu rural

4.1.1.1 Conduire l'intermédiation sociale suivant le guide IMS-AEP

En septembre 2015, le guide IMS-AEP a été validé, puis actualisé en mars 2018 et introduit dans le circuit pour adoption. Les activités ont été menées par les services techniques en charge de l'eau et les ONG.

Tableau 3 : Conduire l'IMS pour la réalisation des PMH

Activités	Nombre Programmé	Nombre réalisé	Taux de réalisation (%)
Phase 1 Avant la réalisation des ouvrages			
Etape 1 Information et Planification des travaux			
Activité 1.1 Information générale préalable à la Commune, aux CVD et à l'AUE	397	383	96
Activité 1.2 Information détaillée sur la MOC AEP, les normes et critères d'équipement et de service, les approches nouvelles AEP (multi -villages, CPEP,...) et AFDH et ses principes	102	108	106
Activité 1.3 Appui à la mise en œuvre de la programmation communale en matière d'AEP	18	18	100
Activité 1.4 Information préalable au village	461	447	97
Etape 2 Organisation de la gestion			
Activité 2.1 Appréciation de la fonctionnalité de l'AUE	178	180	101
Activité 2.2 Redynamisation de l'AUE/Mise en place des nouvelles AUE	165	162	98
Etape 3 Formation			
Activité 3.1 Formation des élus communaux (Session 1)	10	11	110
Activité 3.2 Formation des élus communaux (Session 2)	9	9	100
Activité 3.3 Formation de l'AUE (Session 1)	288	360	125
Etape 4 Appui conseil			
Activité 4.1 Appui à la Commune pour la fixation du prix de l'eau	2	3	150
Activité 4.2 Appui à l'AUE pour le choix du gestionnaire de PMH	173	149	86
Activité 4.3 Appui à la Commune pour le recrutement des maintenanciers	37	24	65
Phase 2 Pendant la réalisation des ouvrages			

Activités	Nombre Programmé	Nombre réalisé	Taux de réalisation (%)
Etape 1 Formation et planification des travaux			
Activité 1.1 Formation des maintenanciers (Session 1)	221	319	144
Activité 1.2 Formation de l'AUE (Session 2)	132	134	102
Etape 2 Sensibilisation Hygiène et assainissement			
Activité 2.1 Sensibilisation du Bureau Exécutif de l'AUE	249	251	101
Activité 2.2 Sensibilisation des opérateurs privés, des maintenanciers et des gestionnaires de points d'eau sur l'hygiène et l'assainissement	56	58	104
Phase 3 Après réalisation des ouvrages			
Etape 1 Formation			
Activité 1.1 Formation des élus communaux (Session 3)	9	9	100
Activité 1.2 Formation des AUE (Session 3)	87	89	102
Activité 1.3 Formation des maintenanciers (Session 2)	86	184	214
Etape 2 Sensibilisation, Hygiène et assainissement et les droits humains			
Activité 2.1 Sensibilisation des hygiénistes sur l'hygiène de l'eau de boisson	85	87	102
Activité 2.2 Sensibilisation des usagers sur l'hygiène et l'assainissement autour des points d'eau	50	52	104
Activité 2.3 Sensibilisation des usagers sur le droit à l'accès à l'eau	46	46	100
Etape 3 Suivi-Evaluation			
Activité 3.1 Appui à la commune à maîtrise d'ouvrage communale	120	130	108
Activité 3.2 Suivi-Appui de l'AUE	54	54	100
TOTAL (avec les hors programmation)	3035	3267	108
TOTAL (sans hors programmation)	3035	2964	98

Source : Rapports régionaux bilan 2018 du PN AEP

L'IMS pour la réalisation des PMH a été mené sur les sites bénéficiaires avec l'implication de tous les acteurs concernés avant, pendant et après la réalisation des forages et les différentes étapes ont été déroulées avec satisfaction. Le taux d'exécution des activités programmées pour l'IMS dans le cadre de la réalisation des PMH est de 98%. Les hors programmations sont en partie dû à l'intervention de certains projets (PROGEA, BID-UEMOA, PAEP-Est) dans les régions du Centre-Sud, du Plateau-Central, des Hauts Bassins et de l'Est. Beaucoup d'activités d'information, de sensibilisation et de formation ont été menées à l'endroit des villageois, des AUE et des communes.

Tableau 4 : Conduire l'IMS pour la réalisation des AEPS

Activités	Nombre Programmé	Nombre réalisé	Taux de réalisation (%)
Phase 1 Avant la réalisation des ouvrages			
Étape 1 Information et Planification des travaux			
Activité 1.1 Information générale préalable à la Commune, aux CVD et à l'AUE	97	88	90,7
Activité 1.2 Information détaillée sur la MOC AEP, les normes et critères d'équipement et de service, les approches nouvelles AEP (multi -villages, CPEP,) et AFDH et ses principes	4	4	100
Activité 1.3 Appui à la mise en œuvre de la programmation communale en matière d'AEP	4	4	100
Activité 1.4 Information préalable au village	95	86	90,5
Activité 1.5 Promotion des branchements sociaux	124	128	103,2
Étape 2 Études préliminaires			
Activité 2.1 Étude socio-économique (PEA/AEPS/AEP Multi-villages) et Avant-projet Détaillé (PEA/AEPS/AEP Multi-villages) et Avant-projet Détaillé au niveau de la Commune et sélection des villages	8	11	137,5
Activité 2.2 Restitution des études de faisabilité socio-économique (PEA/AEPS) et Avant-projet Détaillé au niveau de la commune et sélection des villages	-	-	-
Activité 2.3 Restitution des études de faisabilité socio-économique (PEA/AEPS) et Avant-projet Détaillé au niveau Village	9	9	100
Étape 3 Organisation de la gestion			
Activité 3.1 Appréciation de la fonctionnalité de l'AUE	3	3	100
Activité 3.2 Redynamisation de l'AUE/Mise en place des nouvelles AUE	3	3	100
Activité 3.3 Réunion d'agrément pour l'AEP Multi-villages	-	-	-
Étape 4 Formation			
Activité 4.1 Formation des élus communaux (Session 1)	1	1	100
Activité 4.2 Formation des élus communaux (Session 2)	1	1	100
Activité 4.3 Formation de l'AUE (Session 1)	1	1	100
Étape 5 Appui-Conseil			

Activités	Nombre Programmé	Nombre réalisé	Taux de réalisation (%)
Activité 5.1 Appui à la Commune pour la fixation du prix de l'eau	12	12	100
Activité 5.2 Appui à l'AUE pour le choix du gestionnaire de PMH	1	1	100
Activité 5.3 Appui à la Commune pour la sélection et le recrutement du délégataire pour la gestion d'un AEPS ou d'un AEP Multi-villages	35	33	94,3
Phase 2 Pendant la réalisation des ouvrages			
Étape 1 Formation et planification des travaux			
Activité 1.2 Formation de l'AUE (Session 2)			
Étape 2 Sensibilisation Hygiène et Assainissement			
Activité 2.1 Sensibilisation du Bureau Exécutif de l'AUE	2	2	100
Activité 2.2 Sensibilisation des opérateurs privés, des maintenanciers et des gestionnaires de points d'eau sur l'hygiène et l'assainissement	1	1	100
Phase 3 Après la réalisation des ouvrages			
Étape 1 Formation			
Activité 1.1 Formation des élus communaux (Session 3)	-	-	-
Activité 1.2 Formation des AUE (Session 3)	-	-	-
Étape 2 Sensibilisation Hygiène et Assainissement et les droits humains			
Activité 2.1 Sensibilisation des hygiénistes sur l'hygiène de l'eau de boisson	1	1	100
Activité 2.2 Sensibilisation des usagers sur l'hygiène et l'assainissement autour des points d'eau	1	1	100
Activité 2.3 Sensibilisation des usagers sur le droit à l'accès à l'eau	-	-	-
Étape 3 : Suivi-Évaluation			
Activité 3.1 Appui à la commune à maîtrise d'ouvrage communale	30	30	100
Activité 3.2 Appui à la commune pour le suivi du fermier pour l'exploitation de l'AEPS, PEA, AEP Multi-villages	3	3	100
Activité 3.3 Suivi-Appui de l'AUE	1	1	100
TOTAL	437	424	97
Étape 2 Études préliminaires			

Activités	Nombre Programmé	Nombre réalisé	Taux de réalisation (%)
Activité 2.1 Étude socio-économique (PEA/AEPS/AEPMulti-villages) et Avant-projet Détaillé (PEA/AEPS/AEP Multi-villages) et Avant-projet Détaillé au niveau de la Commune et sélection des villages	8	11	137,5
Activité 2.3 Restitution des études de faisabilité socio-économique (PEA/AEPS) et Avant-projet Détaillé au niveau Village	9	9	100
Étape 3 Organisation de la gestion			
Activité 3.1 Appréciation de la fonctionnalité de l'AUE	3	3	100
Activité 3.2 Redynamisation de l'AUE/Mise en place des nouvelles AUE	3	3	100
Activité 3.3 Réunion d'agrément pour l'AEP Multi-villages	-	-	-
Étape 4 Formation			
Activité 4.1 Formation des élus communaux (Session 1)	1	1	100
Activité 4.2 Formation des élus communaux (Session 2)	1	1	100
Activité 4.3 Formation de l'AUE (Session 1)	1	1	100
Etape 5 Appui-Conseil			
Activité 5.1 Appui à la Commune pour la fixation du prix de l'eau	12	12	100
Activité 5.2 Appui à l'AUE pour le choix du gestionnaire de PMH	1	1	100
Activité 5.3 Appui à la Commune pour la sélection et le recrutement du délégataire pour la gestion d'un AEPS ou d'un AEP Multi-villages	35	33	94,3
Phase 2 Pendant la réalisation des ouvrages			
Étape 1 Formation et planification des travaux			
Activité 1.2 Formation de l'AUE (Session 2)			
Étape 2 Sensibilisation Hygiène et Assainissement			
Activité 2.1 Sensibilisation du Bureau Exécutif de l'AUE	2	2	100
Activité 2.2 Sensibilisation des opérateurs privés, des maintenanciers et des gestionnaires de points d'eau sur l'hygiène et l'assainissement	1	1	100
Phase 3 Après la réalisation des ouvrages			

Activités	Nombre Programmé	Nombre réalisé	Taux de réalisation (%)
Étape 1 Formation			
Activité 1.1 Formation des élus communaux (Session 3)	–	–	–
Activité 1.2 Formation des AUE (Session 3)	–	–	–
Étape 2 Sensibilisation Hygiène et Assainissement et les droits humains			
Activité 2.1 Sensibilisation des hygiénistes sur l'hygiène de l'eau de boisson	1	1	100
Activité 2.2 Sensibilisation des usagers sur l'hygiène et l'assainissement autour des points d'eau	1	1	100
Activité 2.3 Sensibilisation des usagers sur le droit à l'accès à l'eau	-	-	-
Étape 3 : Suivi-Évaluation			
Activité 3.1 Appui à la commune à maîtrise d'ouvrage communale	30	30	100
Activité 3.2 Appui à la commune pour le suivi du fermier pour l'exploitation de l'AEPS, PEA, AEP Multivillages	3	3	100
Activité 3.3 Suivi-Appui de l'AUE	1	1	100
TOTAL	437	424	97

Source : Rapports régionaux bilan 2018 du PN AEP

L'IMS pour la réalisation des AEPS a été mené sur les sites bénéficiaires avec l'implication de tous les acteurs concernés avant, pendant et après la réalisation des ouvrages et les différentes étapes ont été déroulées avec satisfaction. Le taux d'exécution des activités programmées pour l'IMS est de 97%. Beaucoup d'activités ont été réalisées au cours des trois phases de réalisation et sont entre autres l'information et la planification des travaux, l'organisation, la formation et la sensibilisation des communes et des gestionnaires des points d'eau.

Tableau 5 : Conduire l'IMS pour la réalisation des AEP/MV

Activités	Nombre Programmé	Nombre réalisé	Taux de réalisation (%)
Phase 1 Avant la réalisation des ouvrages			
Etape 1 Information et Planification des travaux			
Activité 1.1 Information générale préalable à la Commune, aux CVD et à l'AUE	7	7	100

Activités	Nombre Programmé	Nombre réalisé	Taux de réalisation (%)
Activité 1.2 Information détaillée sur la MOC AEP, les normes et critères d'équipement et de service, les approches nouvelles AEP (multi -villages, CPEP,..) et AFDH et ses principes	0	0	-
Activité 1.3 Appui à la mise en œuvre de la programmation communale en matière d'AEP	0	0	-
Activité 1.4 Information préalable au village	6	6	100
Activité 1.5 Promotion des branchements sociaux	3	3	100
Étape 2 Études préliminaires			
Activité 2.1 Étude socio-économique (PEA/AEPS/AEP-Multi-villages) et Avant-projet Détaillé (PEA/AEPS/AEP Multi-villages) et Avant-projet Détaillé au niveau de la Commune et sélection des villages	0	0	-
Activité 2.4 Restitution des études de faisabilité socio-économiques de	0	0	-
Activité 2.5 Restitution des études de faisabilité technique et financière ou études d'APD pour l'AEP Multi-villages	0	0	-
Étape 3 Organisation de la gestion			
Activité 3.1 Appréciation de la fonctionnalité de l'AUE	3	3	100
Activité 3.2 Redynamisation de l'AUE/Mise en place des nouvelles AUE	0	0	-
Activité 3.3 Réunion d'agrément pour l'AEP Multi-villages	0	0	-
Étape 4 Formation			
Activité 4.1 Formation des élus communaux (Session 1)	0	0	-
Activité 4.2 Formation des élus communaux (Session 2)	0	0	-
Activité 4.3 Formation de l'AUE (Session 1)	0	0	-
Étape 5 Appui-Conseil			
Activité 5.1 Appui à la Commune pour la fixation du prix de l'eau	0	0	-
Activité 5.2 Appui à l'AUE pour le choix du gestionnaire de PMH	0	0	-
Activité 5.3 Appui à la Commune pour la sélection et le recrutement du délégué pour la gestion d'un AEPS ou d'un AEP Multi-villages	0	0	-
Phase 2 Pendant la réalisation des ouvrages			
Étape 1 Formation et planification des travaux			
Activité 1.2 Formation de l'AUE (Session 2)	0	0	-
Étape 2 Sensibilisation Hygiène et Assainissement			
Activité 2.1 Sensibilisation du Bureau Exécutif de l'AUE	0	0	-
Activité 2.2 Sensibilisation des opérateurs privés, des maintenanciers et des gestionnaires de points d'eau sur l'hygiène et l'assainissement	0	0	-
Phase 3 Après la réalisation des ouvrages			
Étape 1 Formation			

Activités	Nombre Programmé	Nombre réalisé	Taux de réalisation (%)
Activité 1.1 Formation des élus communaux (Session 3)	0	0	-
Activité 1.2 Formation des AUE (Session 3)	0	0	-
Étape 2 Sensibilisation Hygiène et Assainissement et les droits humains			
Activité 2.1 Sensibilisation des hygiénistes sur l'hygiène de l'eau de boisson	3	3	100
Activité 2.2 Sensibilisation des usagers sur l'hygiène et l'assainissement autour des points d'eau	3	3	100
Activité 2.3 Sensibilisation des usagers sur le droit à l'accès à l'eau	3	3	100
Étape 3 : Suivi-Évaluation			
Activité 3.1 Appui à la commune à maîtrise d'ouvrage communale	0	0	0
Activité 3.2 Appui à la commune pour le suivi du fermier pour l'exploitation de l'AEPS, PEA, AEP Multi-villages	0	0	0
Activité 3.3 Suivi-Appui de l'AUE	3	3	100
Total	31	31	100%

Source : Rapports régionaux bilan 2018 du PN AEP

Pour la réalisation de l'IMS des AEP-MV, il est prévu trois phases (avant, pendant et après la réalisation de l'ouvrage). Des activités de planification et d'information des Communes, des CVD et des AUE, de Promotion des branchements sociaux, d'organisation de la gestion, de renforcement des compétences des AUE et gestionnaire et des études socio-économiques et techniques ont été menés sur les sites bénéficiaires. Le taux d'exécution de l'IMS pour les AEP-MV est 100% en ce qui concerne les activités programmées au cours de l'année 2018.

4.1.1.2 Réalisations physiques d'ouvrages neufs

Tableau 6 : Réalisations de forages équipés de pompe à motricité humaine, Forages à gros débit, Puits Modernes

Région	Forages neufs équipés de PMH					Puits modernes neufs				
	programmation révisée (a)	Réalisations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation révisée (a)	Réalisations			Taux (100*b/a) en %
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	275	210	83	293	76,4	19	13	0	13	68,4
Cascades	129	95	30	125	73,6	0	0	0	0	-
Centre	83	80	83	163	96,4	0	0	1	1	-
Centre-Est	171	120	105	225	70,2	0	0	6	6	-
Centre-Nord	160	120	32	152	75,0	0	0	6	6	-
Centre-Ouest	108	93	152	245	86,1	0	0	5	5	-
Centre-Sud	124	73	122	195	58,9	8	4	2	6	50,0
Est	228	197	21	218	86,4	0	0	11	11	-
Hauts-Bassins	260	227	55	282	87,3	0	0	5	5	-
Nord	87	71	78	149	81,6	31	11	0	11	35,5
Plateau Central	109	104	47	151	95,4	0	0	0	0	-
Sahel	164	105	3	108	64,0	0	0	0	0	-
Sud-Ouest	122	108	77	185	88,5				0	-
National	2020	1603	888	2491	79,4	58	28	36	64	48,3

Source : Rapports régionaux bilan 2018 du PN AEP, INO 2018

En 2018, **2 555** PEM ont été réalisés en milieu rural ; ils sont composés de 2 491 forages équipés de pompes à motricité humaine et de 64 puits modernes. Les réalisations sont nettement supérieures à celles de l'année 2017 pour les forages. Les forages réalisés se répartissent en 1 902 communautaires, 473 dans les écoles et centres de santé et 116 réalisés par les privés.

Le taux de réalisation des forages est de 79,4% au niveau national, avec cependant des disparités au niveau des régions. Ces taux sont relativement satisfaisants dans toutes les régions.

Le taux de réalisation des puits modernes est de 48,3% au niveau national. Ils ont été principalement réalisés dans les régions de la Boucle du Mouhoun (13), de l'Est(11) et du Nord(11).

Le bilan global des réalisations est satisfaisant par rapport aux programmations. Cependant, Il convient de signaler que 888 forages équipés de pompes à motricité humaine et 36 puits modernes neufs ont été réalisés hors programmation. Elles représentent respectivement 35,6% et 56,3% des réalisations contre 40,5% et 68,9% en 2017. Malgré cette amélioration il faut maintenir l'accent sur la concertation entre les acteurs aux niveaux régional et national pour une meilleure coordination des interventions des différents acteurs.

A la fin des opérations de l'inventaire National des Ouvrages (INO) d'approvisionnement en eau potable en décembre 2018, un nombre de 342 forages étaient encore non équipés.

Tableau 7 : Réalisations d'AEPS neuves et PEA neufs

Régions	Etudes AEPS					AEPS Neuves							PEA Neuf				
	programmation révisée (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %	Nombre de Bornes Fontaines	Nombre de Branchements Particuliers	programmation révisée (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %
		Issues de la programmation	Hors programmation	Total (b+c)			Issues de la programmation	Hors programmation	Total (b+c)					Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	0	0	9	9	0	2	2	1	3	100	13	7	0	0	6	6	0
Cascades	0	0	0	0	0	3	2	0	2	66,7	12	10	0	0	4	4	0
Centre	0	0	0	0	0	0	0	5	5	0	20	0	0	15	15	0	
Centre-Est	2	0	0	0	0	3	3	0	3	100	28	0	0	16	16	0	
Centre-Nord	0	0	0	0	0	1	1	11	12	100	35	40	6	4	0	4	66,7
Centre-Ouest				0	0	1	1	4	5	100	29	15	0	0	1	1	0
Centre-Sud	0	0	5	5	0	2	1	0	1	50	27	1	0	0	23	23	0

Régions	Etudes AEPS					AEPS Neuves							PEA Neuf				
	programmation révisée (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %	Nombre de Bornes Fontaines	Nombre de Branchements Particuliers	programmation révisée (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %
		Issues de la programmation	Hors programmation	Total (b+c)			Issues de la programmation	Hors programmation	Total (b+c)					Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Est	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	3	0	0	10	10	0
Hauts-Bassins	18	18	1	19	100	12	4	0	4	33,3	21	14	0	0	4	4	0
Nord	3	3	0	3	100	1	1	1	2	100	70	4	0	0	5	5	0
Plateau Central	2	2	0	2	100	2	1	0	1	50	13	6	0	0	11	11	0
Sahel	0	0	0	0	0	17	5	1	6	29,4	31	80	11	3	0	3	27,3
Sud-Ouest	1	1	5	6	100	2	2	3	5	100	8	22	0	0	2	2	0
National	26	24	20	44	92,3	46	23	26	49	50	314	202	17	7	97	104	41,2

Source : Rapports régionaux bilan 2018 du PN AEP, INO 2018

Du tableau ci-dessus, il ressort qu'au titre de l'année 2018 :

- 44 études d'AEPS ont été réalisées dont 20 en hors programmation. Le taux de réalisation est de 92,3%. La région des Hauts-Bassins a réalisé 19 études.
- Le taux de réalisation des AEPS neuves est de 50% au niveau national, avec cependant des disparités au niveau des régions. Ces taux sont relativement satisfaisants sauf au niveau des Hauts-Bassins (33,3%) et du Sahel (29,4%).
- Pour ce qui concerne les PEA neufs, seules deux régions ont fait une programmation. Cependant toutes les régions ont enregistré des réalisations. Le taux de réalisation est de 41,2%. Ce faible taux est fortement lié à la faible performance de la région du Sahel. Cela est probablement dû à la situation sécuritaire.
- Le taux de réalisation d'AEPS neuves/PEA neufs est de 47,6%. Ce taux est inférieur à celui de 2017 qui était de 54,1%. Cependant le nombre d'AEPS/PEA réalisé en 2018 est supérieur à celui de l'année antérieure. Cette situation suggère de mettre l'accent sur la concertation entre les acteurs aux niveaux régional et national pour réduire le nombre d'ouvrages réalisés hors programmation.

Tableau 8 : Etudes et constructions de CPE

Régions	Etudes de CPE					Construction de CPE				
	Program mation révisée(a)	Réalisation			Taux (100*b/a) %	Program mation révisée	Réalisation			Taux (100*b/a) %
		Issue de la progra	Hors progra mmati	Total (b+c)			Issue de la progra	Hors progra mmati	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	4	4	9	13	100	-	-	-	-	-
Cascades	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre	2	2	0	2	100	1	1	0	1	100
Centre-Est	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Nord	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Ouest	0	0	3	3	-	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Est	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Hauts-Bassins	16	16	0	16	100	0	0	0	0	-
Nord	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Plateau Central	2	2	0	2	100	0	0	0	0	-
Sahel	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Sud-Ouest	0	0	0	0	-	0	0	-	-	-
National	24	24	12	36	100	1	1	0	1	100

Source : Rapports régionaux bilan 2018 du PN AEP

Au cours de l'année 2018 ,26 études de réalisation de CPE ont été réalisées dans les régions des Hauts-Bassins (16), de la Boucle du Mouhoun (13), du Centre-Ouest(3), du Centre(2) et du Plateau Central(2).

Tableau 9 : Identifier et définir des caractéristiques des sites d'eau de surface (barrages existants et cours d'eau) pouvant être exploités pour l'AEP

Région	Nombre de sites identifiés	Etude réalisée Oui / Non	Niveau d'avancement
Boucle du Mouhoun	2	Non	-
Cascades	4	Non	-
Centre	0	Non	-
Centre-Est	4	Oui	Etude d'Avant-Projet Sommaire transmis -
Centre-Nord	2	Non	-
Centre-Ouest	3	Non	-
Centre-Sud	1	Non	-
Est	6	Non	-
Hauts-Bassins	2	Non	-
Nord	1	Non	En projet -
Plateau Central	3	Non	-
Sahel	1	Non	-
Sud-Ouest	2	Non	-
National	31	-	-

Source : Rapports régionaux bilan 2018 du PN AEP

31 sites ont été répertoriés par les DREA comme pouvant servir à l'AEP. 26 d'entre eux ont fait l'objet d'étude de disponibilité de la ressource en eau en 2018.

Tableau 10 : Etudes et réalisations de Systèmes Adduction d'eau potable Multi-Villages (AEP-MV)

Régions	Nombre d'études d'adduction d'eau potable multi-villages réalisées					Nombre de systèmes d'adduction d'eau potable multi-villages construits				
	Programmation révisée(a)	Réalisation			Taux (100*b/a) %	Programmation révisée(a)	Réalisation			Taux (100*b/a) %
		Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	-	-	16	16	-	-	-	-	-	-
Cascades	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre	0	0	0	0	-	1	1	0	1	100
Centre-Est	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Nord	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Ouest	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Sud	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Est	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Hauts-Bassins	4	4	2	6	100	0	0	0	0	
Nord	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Plateau Central	2	2	0	2	100	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Sud-Ouest	0	0	0	0	-	1	0	0	0	0
National	6	6	18	24	100	2	1	0	1	50

Source : Rapports régionaux bilan 2018 du PN AEP

Six (06) études d'AEP multi-village ont été réalisées dans les régions du Plateau Central (2), et des Hauts-Bassins (4). L'ensemble de ces études concerne l'approvisionnement en eau potable de 19 communes à savoir : Dandé, Bama, Fo, Faramana, Padema, Satiri, Lena, Péni, Karangasso Sambla (province du Houet), Banzon, Samorogouan, Kangala, Kayan, Moroloba (province du Kénédougou), Békuy, Koti, Koumbia, Bereba (province du Tuy), et Loumbila, Dapélogo et Ziniaré (Province de l'Oubritenga).

Dix-huit (18) autres études d'adduction d'eau potable multi-villages ont été réalisées en hors programmation surtout dans la région de la Boucle du Mouhoun.

En ce qui concerne les travaux de réalisation des AEP Multi-villages, un château d'eau et une deuxième station de pompage ont été réalisés à Koumbri dans la région du Centre.

Tableau 11 : Détails des éléments sur les capacités du système d'adduction d'eau potable multi-village (AEP-MV)

Régions	Forage					Bâche					château					Bornes fontaines					Branchements particuliers				
	programmation révisée (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation révisée (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation révisée (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation révisée (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation révisée (a)	Réalizations			Taux
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	-	-	7	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cascades	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre	1	1	0	1	100	0	0	0	0	-	1	1	0	1	100	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Est	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre-Nord	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre-Ouest	6	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre-Sud	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Est	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hauts-Bassins	20	0	1	1	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nord	7	6	0	6	85,7	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	-	-	-	0	0	0	0	-
Plateau Central	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sahel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sud-Ouest	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	0	-	0	0	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-
National	34	7	8	15	20,6	0	0	0	0	0	3	1	0	1	33,3	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Source : Rapports régionaux bilan 2018 du PN AEP

La seule AEP-MV construite dans la région du Centre est alimentée par une source d'eau souterraine et fonctionne avec une source d'énergie mixte (Solaire et Thermique). Elle comprend une bâche, deux châteaux 18 bornes fontaines et 2 branchements particuliers pour une longueur actuelle de réseau de 35 771 mètres linéaires. *

Tableau 12 : Détails sur les capacités des systèmes d'AEP multi-villages construits :

Région	Production :			Energie :	Stockage :		Distribution :		
	Eau surface	Eau souterraine	Capacité totale de production (m3/j)	source d'énergie utilisée	Nbre de châteaux	Capacité totale de stockage (m ³)	Linéaire du réseau	Nbre de BF	Nb de BP sociaux prévus
Boucle du Mouhoun	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cascades	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre	Non	Oui	92	Solaire - Thermique	02 châteaux et 01 bache	210	35 771 ml	18	2
Centre-Est	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre-Nord	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre-Ouest	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre-Sud	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Est	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hauts-Bassins	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nord	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plateau Central	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sahel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sud-Ouest	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Rapports régionaux bilan 2018 du PN AEP

4.1.1.3 Réhabilitations physiques d'ouvrages

Tableau 13 : Réhabilitations de forages équipés de pompe, Puits Modernes, AEPS

Régions	Forages réhabilités					Puits réhabilités					AEPS réhabilitées				Taux (100*b/a)
	programmation révisée (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation révisée (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation révisée (a)	Réalizations			
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	213	120	0	120	56,3	1	1	0	1	100,0	2	0	0	0	0,0
Cascades	32	24	0	24	75,0	0	0	0	0	0,0	2	2	0	2	100
Centre	15	6	9	15	40,0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0,0
Centre-Est	11	8	0	8	72,7	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0,0
Centre-Nord	56	55	41	96	98,2	7	1	0	1	14,3	1	0	0	0	0,0
Centre-Ouest	215	79	0	79	36,7	0	0	0	0	0,0	7	3	0	3	42,9
Centre-Sud	95	71	0	71	74,7	0	0	4	4	0,0	0	0	0	0	0,0
Est	103	52	0	52	50,5	0	0	0	0	0,0	2	0	0	0	0,0
Hauts-Bassins	111	83	0	83	74,8	0	0	0	0	0,0	0	2	0	2	0,0
Nord	142	109	0	109	76,8	0	0	0	0	0,0	1	0	0	0	0,0
Plateau Central	53	53	10	63	100,0	0	0	0	0	0,0	5	1	0	1	20,0
Sahel	189	70	0	70	37,0	0	0	0	0	0,0	2	1	0	2	50,0
Sud-Ouest	46	25	0	25	54,3	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0,0
National	1281	755	60	815	58,9	8	2	4	6	25,0	22	9	0	9	40,1

Source : Rapports régionaux bilan 2018 du PN AEP, INO 2018

A ce niveau les réhabilitations ont concernées au titre de 2018:

- 815 forages dont 60 en hors programmation, pour un taux de 58,9% ;
- 06 puits avec 25% de réalisation par trois régions (boucle du mouhoun, centre-sud et centre-nord);
- 10 AEPS pour un taux de 39,1%.

Tableau 14 : Extension des AEPS et PEA Réhabilités

Régions	Extension des AEPS					PEA réhabilités				
	programmation révisée (a)	Réalisations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation révisée (a)	Réalisations			Taux de réalisation (100*b/a) en %
		Issues de la programmation (h)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (h)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	7	5	0	5	71.4	-	-	-	-	-
Cascades	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre-Est	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre-Nord	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre-Ouest	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre-Sud	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Est	-	-	-	-	-	0	0	1	1	-
Hauts-Bassins	2	2	0	2	100	-	-	-	-	-
Nord	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plateau Central	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sahel	1	0	0	0	0	-	-	-	-	-
Sud-Ouest	1	1	0	1	100	-	-	-	-	-
National	11	8	0	8	72,7	-	-	1	1	-

Source : Rapports régionaux bilan 2018 du PN AEP

4.1.2 Milieu urbain

4.1.2.1 Réalisations physiques d'ouvrages neufs

Tableau 15 : Situation de l'augmentation des capacités de production, stockage et distribution des réseaux ONEA

Région	Réseau (Km)			BP (Nombre)			BF (Nombre)			Capacité de stockage (m3)			Capacité de production (m3/j)		
	Prévision	Réalisé	Taux (%)	Prévision	Réalisé	Taux (%)	Prévision	Réalisé	Taux (%)	Prévision	réalisé	Taux (%)	Prévision	Réalisé	Taux (%)
BOUCLE DU MOUHOUN	18	0,15	0,8	969	843	87	5	3	60	-	-	-	400	0	0
CASCADES	14	0	0	932	614	65,9	7	0	0	-	-	-	400	192	48
CENTRE	340	93,812	27,6	20120	7849	39	30	45	150	-	0	-	4500	5418	120
CENTRE-EST	17	0,95	5,6	954	706	74	4	2	50	-	-	-	800	352	44
CENTRE-NORD	6	4,613	76,9	935	1438	153,8	8	17	212,5	-	-	-	300	336	112
CENTRE-OUEST	25	3,92	15,7	1800	589	32,7	11	9	81,8	-	-	-	900	0	0
CENTRE-SUD	13	0,32	2,5	430	118	27,4	6	0	0	150	150	100	200	592	296
EST	8	0,453	5,7	661	785	118,8	1	4	400	-	-	-	600	0	0
HAUTS-BASSINS	114	3,988	3,5	5253	3665	69,8	12	13	108,3	-	-	-	200	0	0
NORD	22	0,966	4,4	1440	1113	77,3	6	0	0	-	-	-	900	112	12,4
PLATEAU CENTRAL	14	0	0	676	761	112,6	6	2	33,3	300	300	100	200	0	0
SAHEL	9	0,979	10,9	460	368	80	7	3	42,9	-	-	-	700	0	0
SUD – OUEST	11	0	0	565	633	112	6	0	0	-	-	-	700	656	93,7
Total ONEA	611	110,151	18,0	35195	19482	55,4	109	98	89,9	450	450	100	10 800	7658	70,9

Source : ONEA, 2018

L'état d'avancement des travaux d'approvisionnement en eau potable se présente comme suit :

- Réseau	:	18,0%
- Branchements Particuliers (BP)	:	54,4%
- Bornes fontaines (BF)	:	89,9%
- Capacité de Stockage	:	100%
- Capacité de production	:	70,9%

En milieu urbain, hormis le taux de réalisation liés à la pose de réseau qui n'est pas satisfaisants, les autres taux de réalisation même s'ils n'ont pas atteints les prévisions sont au-dessus de la moyenne. Il faut noter qu'en plus ce qui est présenté dans le tableau, 135 km de réseau ont été posés mais non encore raccordés ; de même 117 bornes fontaines ont été construites mais non encore raccordés à la date du présent bilan.

Le faible taux en branchement particulier est dû à une rupture en matériel de branchement au cours de l'année. Pour le faible taux d'extension de réseau, le dossier d'appel d'offres est en cours de traitement dans le processus de passation de marché. Par contre 245,151 km ont été posé au 31/12/2018 à travers des marchés antérieurs dont 110,151 km raccordés.

Par rapport à l'année précédente, l'avancement de la composante est globalement satisfaisant. Le taux très faible en borne fontaines s'est beaucoup amélioré cette année car les travaux ont été exécutés cette année (2,7% en 2017 contre 89,9% en 2018).

4.1.2.2 Réalisations physiques dans les zones non loties en milieu urbain

Tableau 16 : Récapitulatif régional des réalisations dans les zones non-loties en milieu urbain

Régions	Liste des communes concernées	Nbre de Zones non loties	Bornes fontaines (BF)			Branchements particuliers (BP)		
			Program mation	Réalis ation	Taux %	Program mation	Réalis ation	Taux %
Boucle du Mouhoun	-	0	0	0	-	0	0	-
Cascades	-	0	0	0	-	0	0	-
Centre	Ouagadougou	7	0	0	-	0	1519	-
Centre-Est	-	0	0	0	-	0	0	-
Centre-Nord	-	0	0	0	-	0	0	-
Centre-Ouest	-	0	0	0	-	0	0	-
Centre-Sud	-	0	0	0	-	0	0	-
Est	-	0	0	0	-	0	0	-
Hauts-Bassins	Houndé	2	0	0	-	0	0	-
Nord	-	0	0	0	-	0	0	-
Plateau Central	-	0	0	0	-	0	0	-
Sahel	-	0	0	0	-	0	0	-
Sud-Ouest	-	0	0	0	-	0	0	-
National	-	9	0	0	-	0	1519	-

Source : ONEA 2018

4.1.2.3 Augmentation des capacités de production, de stockage et de distribution des réseaux ONEA

Nombre de nouveaux centres ouverts par l'ONEA: néant

Tableau 17 : Récapitulatif des nouveaux centres ouverts par l'ONEA

Régions	Nouveau centre géré par l'ONEA
National	-

Source : ONEA 2018

Le tableau ci-après fait la situation des villages rattachés, raccordés grâce à l'extension du réseau. Il fait également ressortir la situation des études réalisées pour l'extension des réseaux vers les villages rattachés des centres suivants :

Tableau 18 : Situation détaillée des extensions dans les villages rattachés des communes urbaines

Régions	Bornes fontaines (unité)			Longueur du réseau (ml)			Etudes réalisées par l'ONEA relatives à l'extension des réseaux vers les villages rattachés aux centres urbains
	Prévu	Réalisé	Taux (%)	Prévu	Réalisé	Taux (%)	
Plateau-Central	21	20	95,24	41 234	39 701	96,28	0
National	21	20	95,24	41 234	39 701	96,28	0

Source : ONEA 2018

4.2 Action 2 : Gestion du service public de l'eau

4.2.1 Mise en œuvre des PPP

Le document du guide pratique sur la délégation du service public en matière d'eau potable en milieu rural au Burkina Faso a été validé en atelier national le 25 juin 2015 puis soumis au Conseil National de l'Eau (CNEau) le 06 juillet 2017. L'étude a été introduite au cabinet en Mai 2018 pour adoption en conseil des ministres. La DGEP, les DREA et les DPEA apportent un appui-conseil à l'endroit des maîtres d'ouvrages qui sont les communes dans la réalisation et la mise en délégation de leurs ouvrages. Le nombre d'AEPS délégués par région se trouve dans le tableau ci-dessous.

Tableau 19 : Mode de gestion des AEPS et systèmes d'AEP multi-village au niveau régional

Région	Nombre total d'PEA/AEPS (a)	Nombre d'AEP/AEPS communautaires (b)	AEP/AEPS gérées par délégation au 31/12/2018				Nombre total d'AEP/AEPS gérées par délégation (f)	Proportion d'AEPS gérées par délégation (100*f/b) (en %)	Nombre de contrats signés en 2018	Noms Opérateurs Privés
			ONEA (c)	Opérateurs privés (d)	ONG/associations (e)					
Boucle du Mouhoun	149	106	2	75	0	77	72,6	36	PPI, ESP, ACTROS, AMSHA, BATI-EAU	
Cascades	54	45	1	6	19	26	57,8	2	VERGNET	
Centre	89	55	20	17	0	37	67,3	0	SAWES, BADCOM	
Centre-Est	79	33	2	19	0	21	63,6	2	PPI, SAWES, BADCOM, GORGARIS DEVELOPPEMENT	
Centre-Nord	85	51	4	33	8	45	88,2	4	VERGNET, PPI, Faso Hydro, SAWES	
Centre-Ouest	111	100	1	41	1	43	43,0	0	SAWES, VERGNET	
Centre-Sud	145	30	0	28	0	28	93,3	0	SAWES	
Est	132	64	0	0	1	1	1,6	0	-	
Hauts-Bassins	115	89	1	9	51	61	68,5	5	ADAE, VERGNET,	
Nord	144	133	2	93	2	97	72,9	11	PPI, SORE et Frères	
Plateau Central	120	44	0	3	1	4	9,1	0	ACMG, SAWES	
Sahel	130	49	5	26	4	35	71,4	10	Faso Hydro	
Sud-Ouest	45	22	4	14	1	19	86,4	10	ONEA, VERGNET	
National	1398	821	42	364	88	494	60,2	80		

Source : Rapports régionaux bilan 2018 du PN AEP

Au 31 décembre 2018, le nombre total d'AEPS est de 1398 dont 821 sont communautaires. Le pourcentage d'AEPS gérées par délégation est de 60,2% soit une augmentation de 10,6% par rapport à celui de 2017 qui était de 49,6%.

Les faibles taux de délégation des AEPS sont enregistrés dans les régions de l'Est (1%), du Plateau Central (9,1%) et du Centre-Ouest (43%). Cette situation s'explique parfois par la réticence de certaines communes à déléguer les ouvrages de leur espace territorial ou par la réalisation de nouvelles AEPS qui ne peuvent être mises en délégation qu'à la fin des travaux.

Au total 108 contrats de délégation ont été signés en 2018. Mais dans certaines régions notamment le Centre, le Centre-Ouest, l'Est et le Plateau-Centre aucun contrat de délégation n'a été signé au cours de 2018 car le processus de recrutement du fermier est en cours.

Les rapports de gestion ne sont pas régulièrement transmis aux communes, aux DREA et à la DGEP et la plupart des délégataires ne rendent pas compte de leur gestion. Pour un meilleur suivi de la gestion des ouvrages d'AEP, la mise en place d'un dispositif adéquat de suivi s'avère nécessaire et permettrait une durabilité et une continuité du service public d'eau potable.

Tableau 20 : Nombre de villages dépassant 2 000 habitants ne disposant pas d'AEPS/AEP

Régions	Nombre de villages dépassant 2 000 habitants	Nombre de villages dépassant 2 000 habitants et ne disposant pas d'AEPS/AEP
Boucle du Mouhoun	263	192
Cascades	135	87
Centre	31	13
Centre-Est	175	141
Centre-Nord	227	200
Centre-Ouest	219	147
Centre-Sud	117	91
Est	301	237
Hauts-Bassins	216	139
Nord	171	94
Plateau Central	95	64
Sahel	211	158
Sud-Ouest	42	26
National	2203	1589

Source : Rapports régionaux bilan 2018 du PN AEP

Au 31 décembre 2018, il existe au total 2203 villages ayant plus de 2 000 habitants parmi lesquels, 1589 soit 72,1 % ne disposent toujours pas d'AEPS/AEP. Des efforts restent donc à fournir pour équiper ces villages d'un système d'AEPS/AEP.

4.2.2 Régulation du service public de l'eau et politique tarifaire en milieu rural et urbain

➤ Milieu Rural

Aucun dialogue social au niveau régional n'a été tenu sur le prix de l'eau. Toutefois des rencontres tenues au niveau communal regroupant la DREA, les fermiers et le conseil municipal ont permis de retenir la tarification suivante consignée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 21 : Régulation du service public de l'eau et politique tarifaire en milieu rural

Région	Opérateur/déléguataire	BF		BP
		Prix (F CFA) du m ³	Prix (F CFA) du bidon de 20 litres	Prix en F CFA du m ³
Boucle du Mouhoun	PPI	450	10	500
Boucle du Mouhoun	EPS	500	10	500
Boucle du Mouhoun	Compagnie AMSHA	500	10	500
Boucle du Mouhoun	ACTROS	500	10	500
Boucle du Mouhoun	BATI - EAU	500	10	500
Cascades	VERGNET	500	10	500
Centre	SAWES	500	10	500
Centre-Est	PPI	500	10	500
Centre-Est	SAWES	500	10	500
Centre-Est	BADCOM,	500	10	500
Centre-Est	GORGARIS DEVELOPPEMENT	500	10	500
Centre-Nord	VERGNET	450	10	450f de 0 à 8m ³ , 700f de 9 à 15m ³ , 1000f tranche supérieure à 15m ³ , plus une redevance de 500f/mois quelle que soit la consommation
Centre-Nord	PPI	450	10	500
Centre-Nord	Faso Hydro	500	10	500 F CFA/m ³ pour moins de 50m ³ et de 750 F CFA/m ³ pour plus de 50m ³ ; plus une redevance 800 F CFA/branchement particulier
Centre-Nord	SAWES	500	10	500
Centre-Ouest	SAWES	425 F - 500 F	10	500 – 505
Centre-Ouest	VERGNET	500	10	500
Centre-Sud	SAWES	500	10	500
Haut Bassin	ADAE	500	10	500
Haut Bassin	VERGNET	475	10	475
Nord	PPI	450	10	500
Nord	SORE et Frères	500	10	500
Plateau-Central	ACMG	500	10	500
Sahel	Faso Hydro	500	10	500 F CFA/m ³ pour moins de 50m ³ et de 750 F CFA/m ³ pour plus de 50m ³ ; plus une redevance 800 F CFA/branchement particulier
Sud-Ouest	VERGNET	475	10	485FCFA/m ³ pour la tranche de 0-8 m ³ et 750FCFA/m ³ pour la tranche de plus de 8 m ³ .

Source : Rapports régionaux bilan 2018 du PN AEP

Le prix moyen du mètre cube d'eau potable au niveau des AEPS sans les redevances, se réfère au montant plafonné inférieur ou égal à 500 FCFA/m³ au niveau de tous les points de desserts (BF, BP). Celui du bidon de 20l reste pratiquement inchangé quel que soit le délégataire et est de 10FCFA. Sauf PPI et VERGNET qui sont en dessous de 500 FCA le m³ d'eau hormis les redevances.

➤ Milieu Urbain

Politique tarifaire 2014-2018 de l'ONEA



L'ONEA met en œuvre sa politique tarifaire 2014-2018 adoptée en Conseil des ministres le 24 juillet 2014. La structure de cette politique tarifaire tient compte de la mise en œuvre du volet urbain du Programme national d'approvisionnement en eau potable (PN-AEP) et du Programme national d'assainissement des eaux usées et excréta (PN-AEUE) dont l'ONEA est responsable.

Les tarifs sont étudiés pour que les gros consommateurs subventionnent l'accès à l'eau potable des petits consommateurs (mécanisme appelé subvention croisée) et que les grands centres financent et soutiennent les petits centres déficitaires (mécanisme appelé péréquation).

Cette politique tarifaire prend en compte les investissements réalisés par l'ONEA et les grands chantiers engagés pour résoudre durablement les problèmes d'approvisionnement en eau potable des populations des zones urbaines.

La substance de cette politique tarifaire se résume comme suit pour les tarifs de l'eau :

- ▶ maintien du plafond et du tarif de la tranche sociale à 8 m³/mois et 188 FCFA/m³ ;
- ▶ maintien du tarif de vente aux bornes fontaines à 188 FCFA/m³ ;
- ▶ maintien du tarif de la redevance fixe mensuelle à 1000FCFA/mois ;
- ▶ réajustement du tarif de la deuxième tranche (9 à 15 m³/mois) à 463 FCFA/m³ ;
- ▶ réajustement du tarif de la troisième tranche (16 à 25 m³/mois) à 663 FCFA/m³ ;
- ▶ réajustement du tarif de la quatrième tranche et du tarif appliqué aux professionnels et à l'Administration à 1104 FCFA/m³.

Ces tarifs sont applicables à partir des consommations du mois de juillet 2018 (factures transmises aux clients en septembre 2018).

4.2.3 Transfert des ressources financières aux collectivités territoriales pour l'AEP

La synthèse de l'exécution physique et financière des fonds transférés aux collectivités territoriales est compilée dans le tableau 24 ci-dessous :

Tableau 22 : Situation de l'exécution physique et financière des fonds transférés aux collectivités territoriales

Région	Année de transfert	Forages équipés de PMH						Montants (en millions)						AEPS						Montants					
		Nouvelles réalisations			Réhabilitations			Nouvelles réalisations			Réhabilitations			Nouvelles réalisations			Réhabilitations			Nouvelles réalisations			Réhabilitations		
		Prévu	Réalisé	Taux %	Prévu	Réalisé	Taux %	Prévu	Réalisé	Taux %	Prévu	Réalisé	Taux %	Prévu	Réalisé	Taux %	Prévu	Réalisé	Taux %	Prévu	Réalisé	Taux %	Prévu	Réalisé	Taux %
Boucle du Mouhoun	2018	0	0	-	94	71	75,5	0	0	-	275	192,3	69,9	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Cascades	2018	0	0	-	17	9	52,9	0	0	-	42,5	21,3	50,1	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Centre	2018	0	0	-	4	0	0,0	0	0	-	9,8	0	0,0	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Centre-Est	2018	0	0	-	9	9	100,0	0	0	-	22,5	18,8	83,6	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Centre-Nord	2018	0	0	-	41	40	97,6	0	0	-	105,04	85,47	81,4	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Centre-Ouest	2018	0	0	-	83	76	91,6	0	0	-	207,5	160,292	77,2	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Centre-Sud	2018	0	0	-	32	32	100,0	0	0	-	61,184	61,184	100,0	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Est	2018	0	0	-	93	13	14,0	0	0	-	232,5	32,5	14,0	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Hauts-Bassins	2018	0	0	-	39	39	100,0	0	0	-	97,5	84,137	86,3	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Nord	2018	0	0	-	91	85	93,4	0	0	-	227,5	203,08	89,3	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Plateau Central	2018	0	0	-	17	20	117,6	0	0	-	40	37,1	92,8	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Sahel	2018	0	0	-	75	66	88,0	0	0	-	187,5	139,57	74,4	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Sud-Ouest	2018	0	0	-	38	30	78,9	0	0	-	95	73,75	77,6	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-
TOTAL	2018	0	0	0	633	490	77,4	0	0	0	1603,52	1109,48	69,2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2018 du PN-AEP

Au titre de l'année budgétaire de l'Etat, exercice 2018, un milliard trois cent quatre-vingt million (1 380 000 000) ont été transférés aux communes pour la réhabilitation des forages dans cent vingt-deux communes (122). Les taux d'exécution physique et financière de ces fonds transférés sont respectivement est de 77,4 % et 69,2%. Les principales difficultés rencontrées par les communes lors de l'exécution sont :

- le manque d'anticipation des communes, les obligeant à démarrer les travaux en pleine saison des pluies ;
- la défaillance des entreprises attributaires ;
- le déblocage tardif des fonds dû à la grève répétée des agents du ministère en charge de l'économie et des finances ;
- le faible volume des travaux des communes qui rend certains appels d'offres infructueux ;
- la lourdeur administrative.

Pour une bonne exécution des fonds transférés, les solutions suivantes sont proposées :

- une mise en œuvre effective de l'Assistance à la maîtrise d'ouvrage communale ;
- une implication des DREA dans le montage des DAO, le recrutement des prestataires, le choix des sites la supervision et la réception des travaux ;
- le renforcement des capacités des DREA et des DPEA en moyens matériels, financiers et humains pour une meilleure assistance des communes à la maîtrise d'ouvrage.

4.2.4 Accompagnement des communes dans leur rôle de maîtres d'ouvrage

Tableau 23 : Avancement des activités de la feuille de route AMOC

Objectifs spécifiques (plan d'action AMOC-AEPHA)	Actions /Activités	Nombre de tâches			Taux annuel (c/a*100)
		Prévues annuelles (a)	Non réalisées (b)	Réalisées (c)	
OS.1 : Formaliser et renforcer l'encadrement organisationnel de l'AMOC en matière d'AEPHA	Action 01.1 : Définition et formalisation en relation avec les gouverneurs de régions d'un protocole type d'AMOC en matière d'AEPHA entre communes, Directions régionales en charge de l'Eau et de l'Assainissement, Directions régionales en charge de la santé et Directions régionales en charge de l'Education				
	Activité 1 : Elaborer et valider le projet de protocole de collaboration d'AMOC-AEPHA	1	0	1	100
	Activité 2 : Valider le projet de protocole de collaboration d'AMOC-AEPHA	1	0	1	100
	Action 01.2 : Signature et suivi-appui de la mise en œuvre des protocoles d'AMOC en matière d'AEPHA				
	Activité 1 : Elaborer un chronogramme pour la promotion et la signature des protocoles de collaboration d'AMOC-AEPHA	1	0	1	100
	Activité 2 : Promouvoir et signer les protocoles de collaboration d'AMOC en matière d'AEPHA	13	9	4	31
	Activité 3 Elaborer un format de reporting relatif à la mise en œuvre de l'AMOC en matière d'AEPHA	1	0	1	100
OS.2 : Développer et renforcer les capacités de base d'AMOC en matière d'AEPHA	Action 02.1 : Développement des compétences en matière d'AMOC dans le domaine de l'AEPHA des personnels des services techniques déconcentrés de la santé et de l'éducation situé sur le ressort territorial communal				
	Activité :				
	Action 02.2: Développement des capacités de suivi-appui professionnel de l'AMOC de base par le niveau régional, provinciale et de district sanitaire				
	Activité 1 : Nommer et installer des directeurs provinciaux de l'eau et de l'Assainissement	45	13	32	71
	Activité 2 : Réaliser un Avant-projet simplifié (APS) pour la construction de Directions provinciales de l'eau et de l'assainissement (DPEA)	1	0	1	100
	Activité 3 : Recruter du personnel au profit des directions régionales et provinciales	56	8	48	86
OS.3 : Construire à l'horizon 2021 le leadership communal en matière d'AEPHA à	Action 02.3 : Développement des capacités de suivi-appui professionnelle AMOC par le niveau central				
	Action 03.1 : Recrutement, formation et mise en place dans chaque commune d'un agent technique communal d'AEPHA				
	Activité 1 : Réaliser un état des lieux des agents techniques communaux	13	0	13	100
Activité 2 : Echanger avec les communes sur le processus de recrutement des agents techniques communaux	4	0	4	100	

Objectifs spécifiques (plan d'action AMOC-AEPHA)	Actions /Activités	Nombre de tâches			Taux annuel (c/a*100)
		Prévues annuelles (a)	Non réalisées (b)	Réalisées (c)	
travers des ressources, structures, mécanismes et outils adaptés	<i>Activité3: Promotion de la note de proposition relative à la mise en place des ATC dans 4 régions (Boucle du Mouhoun, Cascades, Hauts Bassins et Sud-Ouest)</i>	0	0	0	-
	<i>Activité 3: Elaborer les curricula de formation et le cahier de charges du centre de formation</i>	1	0	1	100
	<i>Activité 4 : Valider les curricula de formation et le cahier de charges du centre de formation en atelier national</i>	1	0	1	100
	Action 03.2: Structuration et pérennisation des services d'accès à l'eau potable, à l'assainissement de base et de promotion de l'hygiène				
	Action 03.3 : Renforcement de l'internalisation et de l'appropriation du processus du PCD-AEPA				
	<i>Activité1 : Valider en atelier national le guide méthodologique d'élaboration de PCD-AEPA</i>	1	0	1	100
	Action 03.4 : Décentralisation / déconcentration du processus du BPO				
	Action 03.5 : Faire de la contribution financière une modalité communale de mobilisation de ressources financières sur le secteur de l'AEPHA				
	<i>Activité 1 : Elaborer et valider en atelier national la note de contribution financière en matière d'AEPHA</i>	1	0	1	100
	<i>Activité 2 : Tenir un atelier de promotion et d'appui à l'exploitation par les communes de la note de contribution financière en matière d'AEPHA</i>	13	9	4	31
	Action 3.6: Préparation et mise en œuvre de schémas et outils d'appui à l'AMOC des travaux et de la gestion des ouvrages d'AEPA				
<i>Activité 1 : Préparation et ventilation d'outils d'AMOC-AEPHA dans les régions</i>	13	0	13	100	
Total général		166	39	127	76,5

Source : DGEP/MEA, Rapports régionaux bilan 2018 du PN AEP, INO 2018

Le plan d'action de l'Assistance à la Maitrise d'Ouvrage Communale n'est toujours pas déroulé dans toutes les régions. Des rencontres de sensibilisation information devraient se tenir avec les acteurs régionaux avant la mise en œuvre des activités. Cependant les activités sont en cours dans quatre régions (Boucle du Mouhoun, Cascades, Hauts Bassins et Sud-Ouest) sur financement de la banque mondiale et des requêtes ont été envoyées à d'autres partenaires pour le reste des régions. Dans le cadre du développement des compétences en matière d'AMOC dans le domaine de l'AEPHA des personnels des services techniques déconcentrés de la santé et de l'éducation ont été formés sur trois modules par WaterAid dans les communes relevant de sa zone d'interventions.

Les DREA apportent néanmoins quelques assistances aux communes qui portent essentiellement sur l'élaboration des dossiers d'appel d'offres, l'analyse des dossiers, le suivi des travaux et à la réception des ouvrages réalisés. Elles accompagnent également les communes au recrutement des opérateurs chargés de la gestion des AEPS et tous autres conseils nécessaires à la réalisation de leurs activités.

- **Formations réalisées :****Tableau 24 : Formations réalisées auprès des communes sur l'exercice de la MOC et auprès des agents des DREA sur l'Assistance à la MOC : niveau d'avancement / résultats atteints**

Module MOC concernés	Acteurs bénéficiaires	Nombre de personnes	Régions	Financement
Formation des acteurs locaux sur la Réforme du système de gestion des infrastructures hydrauliques d'alimentation en eau potable	AUE/AR/CVD	144	Cascades	ABS
Promotion de l'eau potable, hygiène et assainissement	Promoteur santé/volontaire et membre du comité provincial	413	Cascades	Croix Rouge
Professionnalisation des acteurs locaux dans le domaine de l'eau potable et l'assainissement	Opérateurs locaux	-	Cascades	WATER AID (One drop,Hilton,Water4)
Formation sur l'assistance à la maîtrise d'ouvrage communale en AEPHA	DPEA, DREA	3	Sud-Ouest	PEA GIZ
Atelier de capitalisation sur les processus de mise en affermage des AEPS	DPEA, DREA	3	Sud-Ouest	PEA GIZ
Ateliers de recyclage des acteurs communaux sur la Réforme du système de gestion des infrastructures hydrauliques d'alimentation en eau potable en milieu rural et semi-urbain	DPEA, DREA, Maires, 1 ^{ers} adj/maires, SG, CEDL, Points focaux, comptables, Préfets	120	Centre-Sud	PROGEA II/JICA
Atelier de formation technique sur la maintenance des pompes à motricité humaine	Maintenanciers et artisans réparateurs	90	Centre-sud	PROGEA II/JICA
Atelier de formation /recyclage des maintenanciers et artisans réparateurs de pompes de la région sur la gestion et l'entretien des ouvrages d'AEP	Maintenanciers Artisans/réparateurs	100	Centre-Ouest	DREA
Formation sur la réforme de la gestion des ouvrages hydrauliques	Conseillers municipaux de la commune de Kokologho	67	Centre-Ouest	Association Baoré solidarité
Renforcement des capacités des agents sur le suivi/supervision des ouvrages d'AEP	Agents DREA PRBA et point focal de Koudougou	15	Centre-Ouest	DREA
Atelier de validation du dossier d'affermage	Maires	20	Centre-Ouest	DREA
Formation des acteurs locaux sur la Réforme du système de gestion des infrastructures hydrauliques d'alimentation en eau potable	Elus locaux, points focaux, agents des DREA	71	Hauts-Bassins	PHA/BID-UEMOA, DREA, ACF
Formation sur l'assistance à la maîtrise d'ouvrage communale en AEPHA	-	-	Hauts-Bassins	PEA GIZ
Rôle du gestionnaire et des membres du bureau AUE	gestionnaire et des membres du bureau AUE	324	Hauts-Bassins	Water Aid

Module MOC concernés	Acteurs bénéficiaires	Nombre de personnes	Régions	Financement
Atelier de formation technique sur la maintenance des pompes à motricité humaine Maintenanciers	Artisans réparateurs de la région	116	Hauts-Bassins	PHA/BID-UEMOA, PEA GIZ

Source : Rapports régionaux bilan 2018 du PN AEP

Outre ces ateliers de formation, les DREA de la Boucle du Mouhoun, du Sud-Ouest et des Hauts-bassins ont organisé avec l'appui de PEA/GIZ, des ateliers d'information sur le protocole de collaboration pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage communale en matière d'AEPHA. En rappel, ce protocole a pour objet d'organiser la relation formelle et systématique entre la Direction régionale de l'eau et de l'assainissement, la Direction régionale des enseignements post-primaires et secondaires, la direction régionale de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle, la Direction régionale de la santé et les communes du ressort régional et ce, dans le but de créer une synergie d'actions et renforcer leurs capacités d'action en matière d'approvisionnement en eau potable, d'hygiène et d'assainissement.

- Actualisation des PCD-AEPA

Tableau 25 : Nombre de communes ayant élaboré/mis à jour leurs plans communaux de développement sectoriel AEPA

Régions	Nbre de communes concernées	Nombre de PCD-AEPA mis à jour selon le nouveau guide dans la période		
		Prévu	Réalisé	Taux%
Boucle du Mouhoun	47	11	8	72,7
Cascades	17	0	0	0
Centre	7	0	0	0
Centre-Est	30	0	0	0
Centre-Nord	28	0	0	0
Centre-Ouest	38	1	1	100
Centre-Sud	19	0	0	0
Est	27	2	0	0
Hauts-Bassins	33	8	8	100
Nord	31	0	0	0
Plateau Central	20	0	0	0
Sahel	26	0	0	0
Sud-Ouest	28	2	2	100
TOTAL	351	24	19	79,16

Source : Rapports régionaux bilan 2018 du PN AEP

Sur les 351 communes, seulement 19 ont mis à jour leur PCD-AEPA selon le nouveau guide. Certains PCD sont soit en cours de validation, soit en cours de révision mais la majorité des communes ne disposent pas de PCD-AEPA à jour. Des efforts significatifs devront être déployés par tous les acteurs dans la mise à jour de ce document fort important pour les actions de planification/programmation en matière d'AEPHA.

4.2.5 Fonctionnalité du dispositif de gestion: application de la Stratégie de Gestion du Service Public de l'Eau Potable en milieu rural et semi-urbain

Le document cadre portant réforme du système d'alimentation en eau potable des infrastructures hydrauliques en milieu rural et semi-urbain adopté en 2000 a été relu et validé en mai 2018. Intitulé stratégie de gestion du service public de l'eau potable en milieu rural au Burkina Faso 2020 – 2030, il est au stade de prise en compte des observations et recommandations issues de l'atelier avant son introduction dans le circuit pour adoption.

Tableau 26 : Etat des lieux des AUE au niveau village par commune

Région	Nbre communes	Nbre villages	Nbre de secteurs	Nbre de nouvelles AUE mise en place en 2018	Nbre Total d'AUE existantes (a)	Nbre Total d'AUE reconnues (b)	Proportions d'AUE reconnues (%) (100*b/a)	Nbre d'AUE possédant un compte bancaire (c)	Proportion d'AUE possédant un compte bancaire (%) (100*c/b)	Nbre Total d'AUE fonctionnelles	Nbre de conventions signées avec les communes (d) (%)	Proportion d'AUE ayant signé les conventions avec les communes (100*d/b)
Boucle du Mouhoun	47	984	30	121	944	836	88,6	592	70,8	638	644	77,0
Cascades	17	276	29	4	295	246	83,4	166	67,5	126	126	51,2
Centre	7	201	0	12	170	170	100	145	85,3	170	118	69,4
Centre-Est	30	749	9	0	755	755	100	612	81,1	290	534	70,7
Centre-Nord	28	972	59	123	965	811	84	896	110,5	811	726	89,5
Centre-Ouest	38	590	7	13	509	415	81,5	247	59,5	31	364	87,7
Centre-Sud	19	547	18	93	544	544	100	513	94,3	0	265	48,7
Est	27	842	32	3	814	814	100	767	94,2	814	625	76,8
Hauts-Bassins	33	488	45	18	474	399	84,2	463	116,0	225	178	44,6
Nord	31	913	28	5	920	819	89	763	93,2	716	751	91,7
Plateau Central	20	581	31	17	583	533	91,4	413	77,5	521	365	68,5
Sahel	26	699	29	81	704	514	73	199	38,7	454	135	26,3
Sud-Ouest	28	792	29	0	764	741	97	0	0,0	741	250	33,7
National	351	8634	346	490	8441	7597	90	5776	76,0	5537	5081	66,9

Source : Rapports régionaux bilan 2018 du PN AEP

Sur un total 8980 villages et secteurs, 8441 AUE existent parmi lesquelles, 7597 soit 90% disposent de récépissés de reconnaissance officielle, 5776 soit 76% possèdent un compte bancaire, 5081 soit 66,9% ont signé une convention de délégation avec la commune et 5537 soit 72,9% sont fonctionnelles à la date du 31 décembre 2018. Sur tout le territoire national, 490 nouvelles AUE ont été mises en place sauf dans les régions du Centre-Est et du Sud-Ouest en 2018.

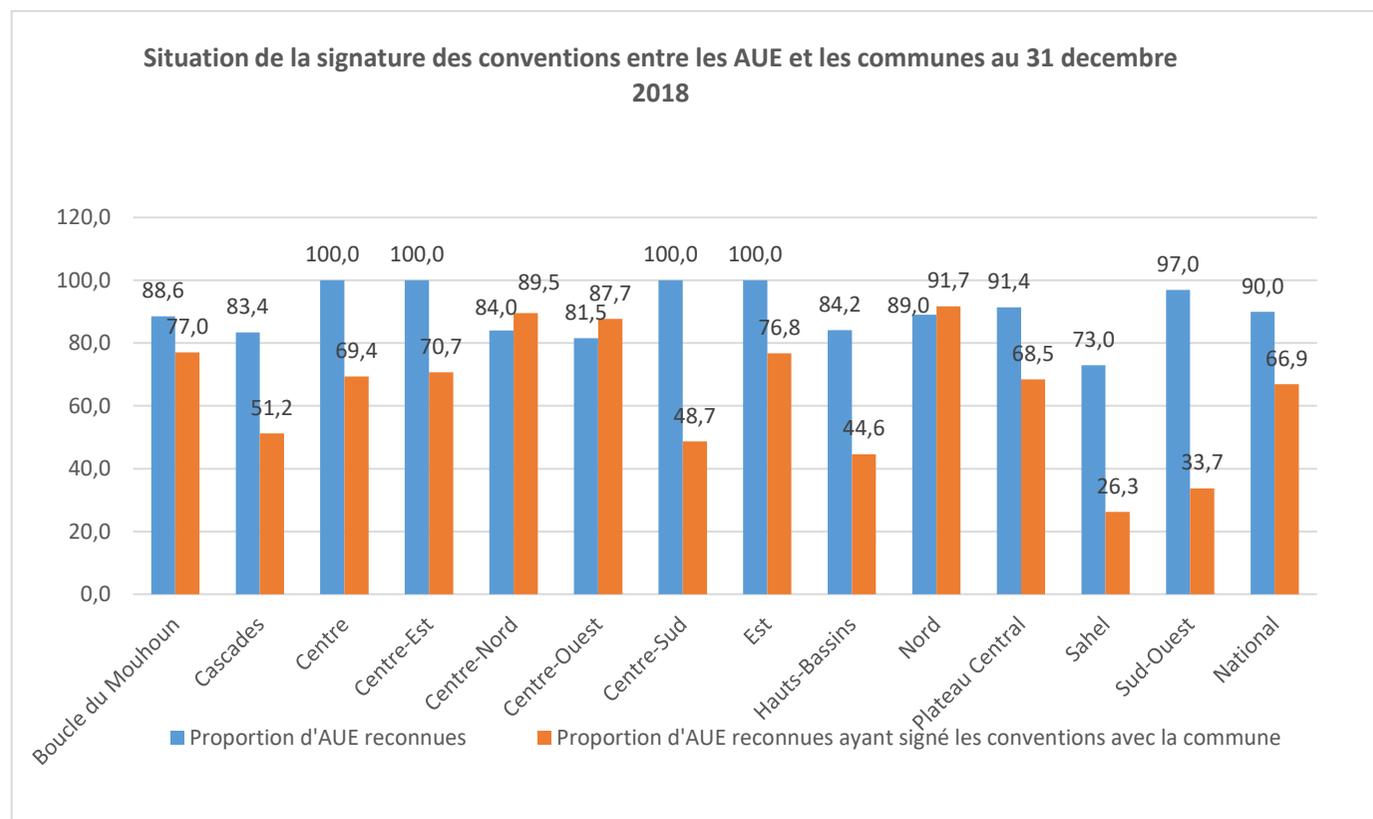


Figure 1: Situation de la signature des conventions entre les AUE et les communes au 31 décembre 2018

La figure 1 montre que le taux d'AUE reconnues sur le territoire national est satisfaisant et est de plus de 70%. Les forts taux d'AUE reconnues sont constatés dans les régions du Centre, du Centre-Est, Centre-Sud et de l'Est avec un pourcentage de 100%. En ce qui concerne les conventions de délégation les taux sont compris entre 26,3% et 91,7%. Le plus faible et fort taux des conventions de délégation sont enregistrés respectivement dans les régions du Sahel et du Nord. Ce faible taux s'explique en partie par la faible appropriation de la maîtrise d'ouvrage par les communes.

Tableau 27 : Etat des lieux du processus de recrutement des maintenanciers

Région	Nombre communes	Nombre villages	Nombre d'AR (a)	Nombre de maintenanciers agréés par la DREA (b)	Pourcentage d'AR agréé (100*b/a)	Nombre Total de contrats en cours avec les communes (c)	Proportions des contrats signés (%) (100*c/b)	Nombre de contrats signés avec les communes en 2018
Boucle du Mouhoun	47	984	80	50	62,5	9	18	7
Cascades	17	271	45	20	44,4	0	0	0
Centre	7	201	30	19	63,3	0	0	0
Centre-Est	30	749	59	59	100	0	0	0
Centre-Nord	28	936	63	63	100	0	0	0
Centre-Ouest	38	590	74	44	59,5	0	0	0
Centre-Sud	19	547	107	69	64,5	1	1	0
Est	27	842	126	55	43,7	25	45	0
Hauts-Bassins	33	488	83	28	33,7	0	0	0
Nord	31	913	56	50	89,3	14	28	0
Plateau Central	20	581	80	71	88,8	25	35	0
Sahel	26	699	57	45	78,9	10	22	10
Sud-Ouest	28	371	20	11	55,0	1	9	0
National	351	8172	880	584	66,4	85	15	17

Source : Rapports régionaux bilan 2018 du PN AEP

En 2018, selon le tableau, il existe au total 880 d'Artisans Réparateurs (AR), 584 soit 66,4% AR agréés dont 15% ont signé un contrat de suivi et d'entretien avec la commune. 17 contrats ont été signés entre AR agréés et les communes en 2018. Seules les régions de la Boucle du Mouhoun (7) et du Sud-Ouest (10) ont signé un contrat de suivi et d'entretien avec les communes au cours de l'année 2018.

Un nombre non négligeable d'artisans réparateurs a été agréé mais la plupart (75%) n'ont pas de contrat de suivi et d'entretien signé avec la commune dans l'exercice de leur fonction. La situation est donc inquiétante et une sensibilisation des communes, des AUE s'avère très importante pour une mobilisation des cotisations et une contractualisation avec les artisans réparateurs agréés afin de permettre une durabilité des ouvrages à travers les tournées de suivi et d'entretien.

La figure 2 montre que les forts taux d'AR agréés sont dans les régions du Centre-Est et du Centre-Nord (100%) alors que dans les régions des Cascades, de l'Est des Hauts Bassins les faibles taux sont constatés avec une proportion inférieure à 50%. La proportion des contrats signés est comprise entre 0% et 45% et le plus élevé taux est dans la région de l'Est (45, %) et le plus bas (0%) dans le reste des régions hormis les régions de la Boucle du Mouhoun (18%), de l'Est (45, %), du Nord (28%), du Plateau Central (35%), du sahel (22%) et du Sud-Ouest (9%). Beaucoup d'efforts restent donc à fournir pour permettre un entretien permanent des forages équipés de pompe à motricité humaine, une durabilité des investissements et un approvisionnement continu en eau potable des populations rurales.

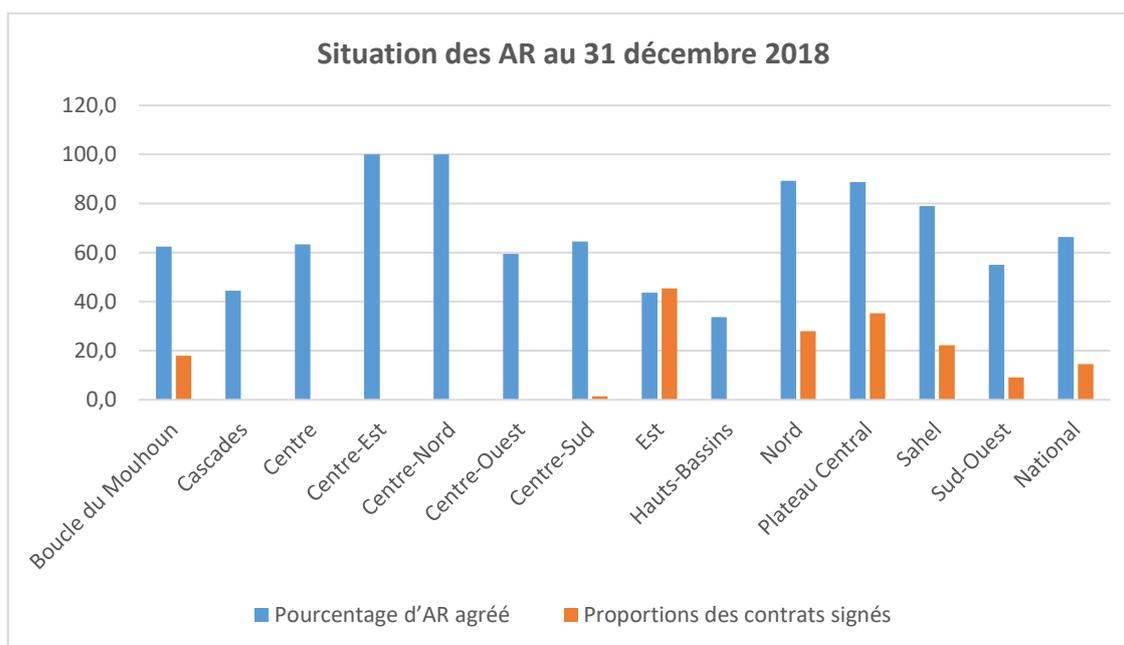


Figure 2: Situation des AR au 31 décembre 2018

Tableau 28 : Bilan régional de la mise en place des instruments de la Réforme :

Région	Nombre de communes	Nombre de Communes de la région ayant signé des conventions avec les AUE dans tous les villages :	Nombre de Communes ayant signé des contrats de suivi/entretien préventif avec au moins un maintenancier	Nombre de Communes ayant finalisée la mise en place des instruments de la Réforme en milieu rural* :	Nombre de Communes dont la totalité des AEPS sont gérés par un opérateur sous contrat d'affermage
Boucle du Mouhoun	47	28	8	5	23
Cascades	17	5	0	0	2

Centre	7	0	0	0	6
Centre-Est	30	20	0	0	18
Centre-Nord	28	20	0	0	12
Centre-Ouest	38	30	0	0	10
Centre-Sud	19	8	1	0	17
Est	27	25	17	0	0
Hauts-Bassins	33	11	0	0	2
Nord	31	21	10	8	20
Plateau Central	20	11	11	6	3
Sahel	26	3	6	2	15
Sud-Ouest	28	11	6	0	14
National	351	193	59	21	142

Source : Rapports régionaux bilan 2018 du PN AEP

Sur un total de 351 communes, 193 soit 55 % ont signé une convention de délégation avec les AUE, 59 soit 16,8% ont signé un contrat de suivi et d'entretien au moins avec un maintenancier, 21 soit 6 % ont finalisé la mise en place des instruments de la Réforme en milieu rural et 142 soit 40,5% ont la totalité de leurs AEPS gérées par un opérateur sous contrat d'affermage. En général, la mise en œuvre effective de la réforme peine sur l'ensemble du territoire national. Des efforts restent donc à consentir pour sa mise en œuvre effective à travers la redynamisation des AUE, la mobilisation des contributions par les AUE, les tournées effectives par les maintenanciers et la délégation des ouvrages.

4.2.6 Suivi des performances du service

Tableau 29 : Tableau de suivi de la performance de l'approche service

Région	Opérateur	Taux de respect des indicateurs de performance du service (par opérateur)	Commentaire spécifique
Boucle Du Mouhoun	-	-	Non disponible
Cascades	-	-	Non disponible
Centre	SAWES	75%	Les cibles des trois sur quatre indicateurs sont atteintes
Centre-Est	SAWES	75%	Les cibles des trois sur quatre indicateurs sont atteintes
Centre-Nord	-	-	Non disponible
Centre-Ouest	SAWES	25%	Les cibles de un sur quatre indicateurs sont atteintes
Centre-Sud	SAWES	75%	Les cibles des trois sur quatre indicateurs sont atteintes
Est	-	-	Non disponible
Hauts-Bassins	ADAE	-	Non disponible
Nord	-	-	Non disponible
Plateau Central	SAWES	100%	Les cibles des quatre indicateurs sont atteintes
Sahel	Faso Hydro	0%	les quatre cibles n'ont pas été atteintes
Sud-Ouest	VERGNET	50%	Les cibles des deux sur quatre indicateurs sont atteintes
National			5 régions n'ont pas renseigné le canevas

Source : Rapports régionaux bilan 2018 du PN AEP

4.2.6.1 Surveillance de la qualité de l'eau de consommation

MILIEU RURAL

Tableau 30 : Surveillance de la qualité de l'eau en milieu rural

Désignations	Nombre d'échantillons analysés	Nombre d'échantillons conformes aux normes	Taux de potabilité	Cible de potabilité
Potabilité physico-chimique	533	500	93,8	100
Potabilité bactériologique	567	501	88,4	100
Test journalier (pH et Chlore)	264	263	99,6	100

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2018 du PN-AEP

Une analyse de vérification de la conformité de l'eau avec les normes de potabilité physico-chimique et bactériologique est effectuée avant la mise en service de l'ouvrage réalisé. Ainsi le taux de potabilité de l'eau est de 93,8% pour la physico-chimie, 88,4% pour la bactériologie et 99,6% pour le PH et le chlore. Aucun suivi de la qualité n'est effectué sauf des prélèvements ponctuels d'échantillon sur les ouvrages dont la qualité de l'eau est douteuse.

MILIEU URBAIN

Tableau 31 : Surveillance de la qualité de l'eau en milieu urbain

Désignations	Nombre d'échantillons analysés	Nombre d'échantillons conformes aux normes	Taux de potabilité	Cible de potabilité
Potabilité physico-chimique	74 942	72 566	96,83%	98%
Potabilité bactériologique	22 519	22 312	99,08%	99%
Test journalier (pH et Chlore)	73 870	72 544	98,20%	98%

Source : ONEA, 2018

4.2.6.2 Optimisation des charges d'exploitation et réduction des pertes d'eau

Au cours de l'année 2019 la stratégie de réduction des pertes en eau 2018_2021 de l'ONEA a été élaborée et validée. Un plan d'action opérationnelle sur la période 2018 - 2021 a été également élaboré et sa mise en œuvre a connu un démarrage en début février. Les activités déjà réalisées se résument ainsi qu'il suit :

- La validation de la stratégie de réduction des pertes en eau
- La vérification des compteurs production (110/130 soit un taux de 85%)
- La vérification des compteurs clientèles (690/665 soit un taux de 104%) avec un gain de 1 750 000 m³ d'eau
- recherche de fuite dans les centres à faible rendement (1/3 soit un taux de 33%)
- formation et sensibilisation des acteurs opérationnels (5/5 soit un taux de 100%)
- implantation de l'excellence opérationnelle dans les directions régionales

Le taux global de réalisation du plan d'action 2018 est de 85%. La réalisation de ces activités ont permis de facturer un volume d'eau supplémentaires de 1 750 000 m³ ce qui a un impact sur le chiffre d'affaire de l'ONEA.

4.3 Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel

4.3.1 Renforcement des capacités des acteurs du secteur AEP en milieu rural et urbain

➤ Milieu rural

Tableau 32 : Renforcement des capacités des acteurs du secteur AEP en milieu rural

Thème de la formation	Public cible	Nombre de participants	Acteurs	Coût
BOUCLE DU MOUHOUN				
Aucune activité de renforcement de capacité réalisée	NEANT	-	-	-
CASCADES				
formation des acteurs locaux sur la réforme du système de gestion des infrastructures hydrauliques;	-	-	-	-
professionnalisation des acteurs locaux dans le domaine de l'eau potable et l'assainissement ;	-	-	-	-
promotion de l'eau potable hygiène et assainissement	-	-	-	-
formation des SG de mairie sur les outils de collecte dans le cadre de l'élaboration des rapports bilans ;	-	-	-	-
formation des points focaux communaux sur les outils de collecte pour la mise à jour de la base de données de l'Inventaire National des Ouvrages(INO).	-	-	-	-
CENTRE				
Aucune activité de renforcement de capacité n'a été organisée par les acteurs de la région du centre	NEANT	-	-	-
CENTRE- EST				
Tenue des rencontres statutaires des cadres de dialogues dans le domaine de l'AEP, la tenue des ateliers de collecte des données et de programmation, la tenue des sessions de formation des acteurs de l'eau et au paiement des primes des points focaux communaux chargés de la collecte des données	-	-	-	12 329 000
CENTRE -NORD				
Aucune information sur le renforcement des capacités des acteurs n'est fournie dans le rapport	-	-	-	-
CENTRE-OUEST				
Formation des acteurs communaux les 12 et 13 juin sur les nouveaux outils de collectes de données pour l'élaboration du rapport GTR	SG de communes	-	DREA	-
Formation des points focaux communaux dans le cadre de la mise à jour de l'INO ;	Points focaux communaux	-	DREA	-
Atelier de formation /recyclage des maintenanciers et artisans réparateurs de pompes de la région sur la gestion et l'entretien des ouvrages d'AEP ;	Maintenanciers et artisans réparateurs	-	DREA	-

Thème de la formation	Public cible	Nombre de participants	Acteurs	Coût
Atelier de collecte de données et de ciblage des investissements 2019 ;	-	-	-	-
Formation sur la réforme de la gestion des ouvrages hydrauliques à l'endroit des conseillers de la commune de Kokologho ;	Conseil communal de Kokologho	-	DREA	-
Renforcement des capacités des agents sur le suivi/supervision des ouvrages d'AEP.	Agents DREA-cos	-	DREA	-
CENTRE-SUD				
formation des agents de la DREA et DPEA sur la stratégie de gestion du service public de l'eau en milieu rural.	Agents DREA et DPEA du centre sud	-	PROGEA II	-
Formation des chefs de service de la DREA sur l'AFDH dans le domaine de l'eau et d'assainissement.	Chefs de service de la DREA centre sud	-	Mission FAS'EAU	-
EST				
Aucune information sur le renforcement des capacités des acteurs n'est fournie dans le rapport	-	-	-	-
HAUTS BASSINS				
Atelier de ciblage des zones d'implantation des forages	Maires, acteurs du domaine de l'AEPA, agents DREA	55	DREA	1 795 000
1 ^{er} Atelier de collecte des données	SG de communes, acteurs du domaine de l'AEPA, agents DREA	51	DREA	1 603 200
2 ^{ème} Atelier de collecte des données	Maires, acteurs du domaine de l'AEPA, agents DREA		DREA	1 836 500
Atelier d'information et de formation des acteurs communaux sur la réforme de gestion de points d'eau	Secrétaires généraux de communes, agents technique communaux	50	DREA	4 455 500
Tenue de la 2ème session du CRP	Membres du comité, acteurs du domaine de l'AEPA, Agents de la DREA	35	DREA	279 050

Thème de la formation	Public cible	Nombre de participants	Acteurs	Coût
Tenue de la 3ème session du CRP	Membres du comité, acteurs du domaine de l'AEPA, Agents de la DREA	35	DREA	359 250
Atelier d'information sur les programmes (PNAEP, PN-AUE)	Maires, acteurs du domaine de l'AEPA, agents DREA	60	DREA	2 842 500
Atelier de formation de points focaux communaux sur la collecte des données INO 2018	Points focaux communaux, superviseurs provinciaux	40	DREA	300 000
Atelier de formation des AR	AR		PEA-GIZ, PHA-BID/UEM OA	
Atelier de suivi de la gestion des AEPS			PEA-GIZ	3 000 000
NORD				
La 2ème session du Comité Régional de Pilotage de la PNE	Membres CRP et acteurs	30	DREA	-
La 3ème session du Comité Régional de Pilotage de la PNE	Membres CRP et acteurs	30	DREA	-
Atelier bilan et perspectives de la gestion des AEPS du Loroum et du Yatenga	Maires	17	DREA	-
Atelier d'échange avec les maires sur l'état d'exécution de mise en œuvre du chronogramme sur la contractualisation de la gestion des AEPS du Passoré et du Zondoma	Maires, partenaires	20	DREA	-
Atelier de signature des contrats d'affermage pour la gestion des AEPS du Passoré et du Zondoma	Maires	12	DREA/Eau -Vive	-
Gestion efficiente des points d'eau	Elèves, enseignants et parents	108	NEED	-
Formation sur le cadre règlementaire et la gestion communale des services AEPA	Elus locaux et administration communale	4	Commune de Titao	-
Renouvellement des membres de bureaux AUE	AUE	3	Commune de Ouahigouya	-

Thème de la formation	Public cible	Nombre de participants	Acteurs	Coût
Renforcement de la capacité de gestion, Outils de gestion	Gestionnaires	240	Commune de Ouahigouya	-
Réforme du système de gestion des infrastructures	Elus locaux	112	Commune de Ouahigouya	-
Gestion des ouvrages hydrauliques	AUE	25	Commune de Ouahigouya	-
Stratégie de recouvrement des cotisations	AUE	25	Commune de Ouahigouya	-
Formation sur la réforme du système de gestion des ouvrages hydrauliques	AUE et membres de l'AVM	33	Association Vie Meilleure (AVM)	-
PLATEAU CENTRAL				
Aucune information sur le renforcement des capacités des acteurs n'est fournie dans le rapport	-	-	-	-
SAHEL				
Aucune information sur le renforcement des capacités des acteurs n'est fournie dans le rapport	-	-	-	-
SUD-OUEST				
Formation sur l'AMOC	-	-	DREA/PE A-GIZ	-
Atelier de capitalisation sur le processus de mise en affermage	-	-	DREA/PE A-GIZ	-
Atelier de promotion du projet de protocole type de collaboration d'AMOC-AEPA	-	-	DREA/PE A-GIZ	-
Atelier de validation du guide de PCD-AEPA et de la note de proposition financière	-	-	DGEP/MEA	-
Formation sur les nouvelles procédures de passation des marchés publics	-	-	DREA-SUO	-
Formation sur la validation des études de barrages, la supervision des travaux et le suivi-entretien courant des ouvrages	-	-	DREA-SUO	-

Thème de la formation	Public cible	Nombre de participants	Acteurs	Coût
Atelier communal d'opérationnalisation du dispositif de suivi des services AEPA	-	-	PEA-GIZ	-

Source : *Rapports régionaux bilan 2018 du PN AEP*

➤ Milieu urbain

Tableau 33 : Renforcement des capacités des acteurs du secteur AEP en milieu urbain

CEMEAU - Formations métiers EAU janvier à décembre 2018			
N° ordre	Source de financement	Thème de formation	Nombre de participant
1	Association africaine de l'eau AAE	Réduction des pertes d'eau	32
2	ASI-BF	Télégestion technologie SOFREL	5
3	DGEP/MEA	Audits des AEPS	20
4	DRH/ONEA	Amélioration des rendements des réseaux	21
5		calcul du bilan d'eau	10
6		Comptage d'eau (compteur mécanique)	9
7		Conduite d'un laboratoire d'analyse d'eau	7
8		Contrôle microbiologique des eaux de consommation	9
9		Dégradation de la qualité de l'eau dans le réseau	20
10		Dimensionnement et condition de pose de conduites	14
11		Dimensionnement et condition de pose du macrocomptage	11
12		Dimensionnement des pompes (immergées et de surface) de production	4
13		Hydraulique générale appliquée aux stations de traitement	9
14		EPANET	4
15		Exploitation des systèmes de télégestion	20
16		Exploitation et maintenance des électrolyseurs GRUNFOSS	8
17		Exploitation et maintenance des électropompes de surface	15
18		Exploitation et maintenance des pompes doseuses	18
19		Exploitation et maintenance des systèmes à variateurs de vitesse	10
20		Exploitation et paramétrage du logiciel Optimaint	15
21		Exploitation et suivi des ouvrages de production d'eau potable	11
22		Hydraulique générale appliquée aux stations de traitement	9
23		Le processus de production d'eau potable (traitement, installation, risques liés)	4
24		Maintenance des systèmes de pompage à énergie solaire et du logiciel d'interface des onduleurs solar 23	16
25		Maintenance préventive (PAM) réseau	15
26		Méthodologie de recherche de fuites	7

27		PAM réseau AEP	3
28		Prévention de l'eutrophisation des plans d'eau	5
29		Techniques de maintenance de la fonte	21
30		Télégestion technologie SOFREL	10
31		Traitement de l'eau niveau 1	10
32	ECED SAHEL	Exploitation et maintenance des ouvrages de production d'eau potable	6
33		Maintenance des équipements de réseau	5
34	ENABEL	Gestion des bornes fontaines et redevabilité du service	60
35		Pose de canalisation d'eau	13
36	ONG TIN TUA	Réalisation de branchements d'eau	13
37		Réparation de fuites d'eau dans les canalisations	13
	Total général		482

Source : ONEA 2018

4.3.2 Informations sur le PN-AEP

Un plan de communication AEPA a été élaboré en 2016 et validé en 2017 par le CNEau. Il n'est pas encore mis en œuvre. Les documents finaux du programme AEP, son décret d'adoption et le plan d'action ont été diffusés auprès des structures du MEA pour informations.

Il reste à diffuser ces documents auprès des autres acteurs intervenant dans l'approvisionnement en eau potable et à organiser des ateliers d'information sur le PN-AEP

➤ Milieu rural

Tableau 34 : Mise en œuvre de la stratégie de communication pour l'information et la sensibilisation des acteurs

Régions	Nombre d'ateliers d'information et de communication	Nombre d'ateliers d'information et de communication	Nombre total de participants			Taux de réalisation	Coût de réalisation
			Hommes	Femmes	Total		
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0	0%	0
Cascades	2	3	-	-	1100	100%	3793400
Centre	5	4	58	35	93	80%	PM
Centre-Est	0	0	0	0	0	0%	0
Centre-Nord	-	-	-	-	-	-	-
Centre-Ouest	0	0	0	0	0	0%	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0	0%	0
Est	4	4	95	30	125	100	1 596 600

Régions	Nombre d'ateliers d'information et de communication	Nombre d'ateliers d'information et de communication	Nombre total de participants			Taux de réalisation	Coût de réalisation
			Hommes	Femmes	Total		
Hauts-Bassins	1	1	-	-	-		2 842 500
Nord	0	0	0	0	0	0%	0
Plateau Central	-	-	-	-	-	-	-
Sahel	-	-	-	-	-	-	-
Sud-Ouest	0	0	0	0	0	0%	0
National	12	12	153	65	1318	100%	

Source : Rapports GTR-EA 2018

➤ Milieu urbain

Tableau 35 : Mise en œuvre de la stratégie de communication pour l'information et la sensibilisation des acteurs

Régions	Nombre d'ateliers d'information et de communication programmé	Nombre d'ateliers d'information et de communication réalisé	Nombre total de participants			Taux de réalisation	Coût de réalisation
			Hommes	Femmes	Total		
Centre	2	Arrondissement 6, 12, 5 et 11	35	10	45	100%	1 114 800
TOTAL	2	Arrondissement 6, 12, 5 et 11	35	10	45	100%	1 114 800

Source : ONEA 2018

4.3.3 Outils d'opérationnalisation du PN-AEP

Les actions menées dans le cadre de l'opérationnalisation du PN-AEP sont les suivantes :

AU NIVEAU NATIONAL

- élaboration du manuel de suivi évaluation prenant en compte les principes de l'AFDH dans le cycle de réalisation des ouvrages (y compris évaluation de l'accès des pauvres aux services d'eau potable) ;
- le PN-AEP ne dispose pas de manuel d'exécution. Il reste à être élaboré ;
- le PN-AEP ne dispose pas de manuel de procédures administratives, financières et comptables. Toutefois, les services administratifs et financiers du ministère de l'eau et de l'assainissement utilisent celui élaboré par le MINEFID. Le volet AEP urbain est soumis aux procédures administratives, financières et comptables de l'ONEA ;
- le document des normes et critères en AEPA, validé en Février 2016, a été réintroduit au cabinet du ministre en mai 2018 pour adoption ;
- le document de prescription technique des ouvrages d'AEP a été mis à jour en 2017 et attend d'être validé et adopté.

AU NIVEAU REGIONAL

- le Budget Programme régional est élaboré avec l'appui des structures déconcentrées. Le Budget Programme 2019-2021 a été élaboré au second semestre 2018. Le Budget Programme communal n'est pas encore opérationnel du fait de manque des ressources humaines et financières ;
- Le dispositif intégré de suivi évaluation est en attente de mise à l'échelle ;

Tableau 36 : récapitulatif régional de programmation et de ciblage

Région	Nombre d'ateliers de programmation et de ciblage		
	Programmé	Réalisé	Taux %
Boucle du Mouhoun	6	6	100
Cascades	1	1	100
Centre	1	1	100
Centre-Est	1	1	100
Centre-Nord	-	-	-
Centre-Ouest	1	1	100
Centre-Sud	-	-	-
Est	2	2	100
Hauts-Bassins	1	0	0
Nord	0	0	0
Plateau Central	1	1	100
Sahel	-	-	-
Sud-Ouest	3	2	66,67
National	17	15	88,2

Source : *Rapports régionaux bilan 2018 du PN AEP*

Sur 17 ateliers de ciblage programmés, 15 ont été tenus soit un taux de réalisation de 88,2%. La région de la boucle du Mouhoun est la seule à tenir 6 ateliers provinciaux de programmations et de ciblage. Trois régions n'ont pas pu tenir des ateliers de ciblage.

5 BILAN FINANCIER

5.1 Milieu rural

- Bilan financier global de l'AEP

Figure 3 : Taux d'exécution financière par source de financement

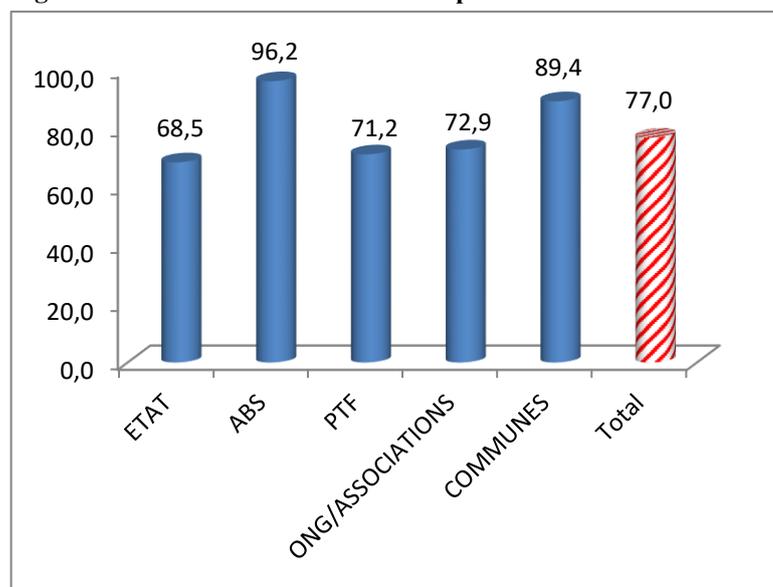


Tableau 37 : Exécution financière global selon les sources de financement (en millions de FCFA)

Financement	Prévision 2018	Dépenses 2018	Taux (%)
Ressources propres	6 679,7	4 577,8	68,5
ABS	4 748,8	4 570,0	96,2
PTF (appui projets)	7 725,7	5 504,5	71,2
ONG/Associations	1 424,9	1 038,9	72,9
Communes	1 167,1	1 043,1	89,4
Total	21 746,1	16 734,2	77,0

Source : Rapport d'exécution 2018 du BPO 2018-2020

Le taux d'exécution financière globale du programme au cours de l'année 2018 pour l'ensemble des acteurs du secteur est de 77%.

- Bilan financier de la gestion du service public et du renforcement du cadre institutionnel de l'AEP

Figure 4 : Taux d'exécution financière du service public et du renforcement du cadre institutionnel par source de financement

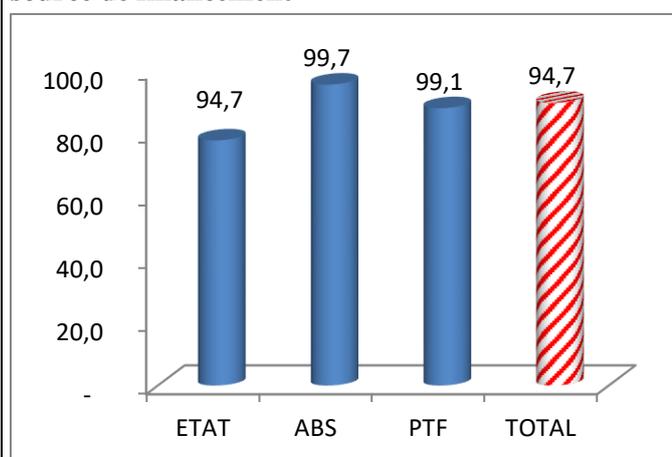


Tableau 38 : Exécution financière du service public et du renforcement du cadre institutionnel par source de financement (en millions de FCFA)

Financement	Prévision	Dépenses	Taux (%)
Ressources propres	890,1	842,8	94,7
ABS	943,8	941,4	99,7
PTF	644,5	638,5	99,1
Total	890,1	842,8	94,7

Source : Rapport d'exécution 2018 du BPO 2018-2020

Le bilan financier de la mise en œuvre du renforcement des capacités est de 94,7%.

5.1.1 Action 1 : Accès universel à l'eau potable

La dotation budgétaire révisée consacrée à la réalisation et à la réhabilitation d'ouvrage d'AEP au titre de l'année 2018 est de 19,2 milliards de FCFA. Le montant total dépensé pour ces travaux est de 14,3 milliards de FCFA avec 5,1 milliards de FCFA investis hors programmation. Le taux d'exécution issu de la programmation révisée est de 74,3%. Ce taux d'exécution est inférieur à celui de 2017 qui était de 75,8%.

Tableau 39 : Bilan financier des réalisations de nouveaux ouvrages d'AEP (en millions de FCFA)

Régions	Forages neufs équipés de PMH					Puits modernes neufs				
	program- - mation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b /a) en %	program- - mation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b /a) en %
		Issues de la program- - mation (b)	Hors program- - mation (c)	Total (b+c)			Issues de la program- - mation (b)	Hors program- - mation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	1 925,0	1 448,8	689,0	2 137,8	75,3	30	16,3	0	16,3	54,3
Cascades	769,6	647,8	499,7	1 147,5	84,2	0	0	0	0	-
Centre	347,6	284,0	0,0	284,0	81,7	0	0	0	0	-
Centre-Est	993,9	707,1	145,9	853,0	71,1	0	0	0	0	-
Centre-Nord	812,8	447,3	429,0	876,3	55	0	0	0	0	-
Centre-Ouest	715,7	610,7	202,0	812,7	85,3	0	0	0	0	-
Centre-Sud	616,3	473,5	812,5	1 286,0	76,8	14,4	3,6	0,9	4,5	25
Est	1 402,4	1 293,0	345,8	1 638,8	92,2	0	0	0	0	-
Hauts-Bassins	1 824,7	1 483,6	98,8	1 582,4	81,3	0	0	0	0	-
Nord	448,4	331,1	48,6	379,7	73,9	198,4	134,4	0	134,4	67,7
Plateau Central	512,3	442,0	131,3	573,3	86,3	0	0	0	0	-
Sahel	999,5	904,3	275,5	1 179,8	90,5	6	0	1	1	0
Sud-Ouest	805,9	558,4	544,4	1 102,8	69,3	0	0	0	0	-
National	12 174,1	9 631,6	4 222,4	13 854,1	79,1	248,8	154,3	1,9	156,2	62

Source : Rapport d'exécution 2018 du BPO 2018-2020

Au titre des réalisations des nouveaux ouvrages d'approvisionnement en eau potable, sur la prévision révisée de 12,4 milliards de FCFA, le montant total dépensé est de 14,0 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution financière 43,2%. En outre, le montant dépensé hors programmation est évalué à 4,2 milliards de FCFA.

Tableau 40 : Bilan financier des réalisations d'AEPS neuves et PEA (en millions de FCFA)

Régions	Etudes AEPS					AEPS neuves					PEA Neuf				
	programmation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %	programmation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %	programmation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	0,0	0,0	45,0	45,0	-	171,0	171,0	60,0	231,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Cascades	0,0	0,0	0,0	0,0	-	125,6	110,5	0,0	110,5	87,9	0,0	0,0	75,0	75,0	-
Centre	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Est	0,0	0,0	2,8	2,8	-	358,8	229,6	0,0	229,6	64,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	26,0	26,0	-	0,0	0,0	39,8	39,8	-
Centre-Ouest	0,0	0,0	0,0	0,0	-	125,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Sud	0,0	0,0	30,1	30,1	-	280,50	105,0	0,0	105,0	37,4	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Est	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	10,0	10,0	-
Hauts-Bassins	0,0	0,0	88,5	88,5	-	1 658,60	467,2	0,0	467,2	28,2	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Nord	12,6	12,6	0,0	12,6	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Plateau Central	0,0	0,0	13,9	13,9	-	126,9	52,0	0,0	52,0	41,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Sahel	0,0	0,0	0,0	0,0	-	535,5	523,8	93,3	617,1	97,8	0,0	0,0	9,3	9,3	-
Sud-Ouest	6,0	6,0	10,0	16,0	100,0	207,00	140,0	0,0	140,0	67,6	0,0	0,0	0,0	0,0	-
National	18,6	18,6	190,3	208,9	100,0	3 589,3	1 799,1	179,3	1 978,4	50,1	0,0	0,0	134,1	134,1	-

Source : Rapport d'exécution 2018 du BPO 2018-2020

Au titre des réalisations d'AEPS et de PEA neufs, sur la prévision révisée de 3,6 milliards de FCFA, le montant total dépensé est de 2,1 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution financière 50,1%. En outre, le montant dépensé hors programmation est évalué à 0,3 milliards de FCFA.

Le montant total dépensé pour les études d'AEPS est de 0,2 milliards de FCFA.

Tableau 41 : Bilan financier des réalisations des études et constructions de CPE (en millions de FCFA)

Régions	Etudes CPE					CPE construits				
	programmation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %	programmation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	0,0	0,0	104,0	104,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Cascades	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre	0,0	0,0	0,0	0,0	-	245,4	244,9	0,0	244,9	99,8
Centre-Est	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Ouest	0,0	0,0	18,1	18,1	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Sud	0,00	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Est	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Hauts-Bassins	0,00	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Plateau Central	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Sahel	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Sud-Ouest	0,00	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
National	0,0	0,0	122,1	122,1	-	245,4	244,9	0,0	244,9	99,8

Source : collecte auprès des acteurs

Au titre des centres de production d'eau, sur la prévision révisée de 0,2 milliards de FCFA, le montant total dépensé est de 0,2 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution financière 99,8%.

0,1 milliard a été dépensé dans la réalisation des études de CPE.

Tableau 42 : Bilan financier des Systèmes Adduction Multi-Villages (en millions de FCFA)

Régions	Etudes d'adduction d'eau potable multi-villages réalisées					Systèmes d'adduction d'eau potable multi-villages construits				
	programmation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %	programmation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	0,0	0,0	210,0	210,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Cascades	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-

Régions	Études d'adduction d'eau potable multi-villages réalisées					Systèmes d'adduction d'eau potable multi-villages construits				
	programmation révisée (a)	Réalisations			Taux (100*b/a) en %	programmation révisée (a)	Réalisations			Taux (100*b/a) en %
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Centre	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Est	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Ouest	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Sud	0,00	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Est	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Hauts-Bassins	0,00	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Plateau Central	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Sahel	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Sud-Ouest	0,00	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
National	0,0	0,0	210,0	210,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-

Source : Rapport d'exécution 2018 du BPO 2018-2020

Aucune dépense n'a été effectuée dans la construction des Systèmes d'Adduction Multi-Villages. 0,2 milliard a été dépensé dans la réalisation des études de S-AEP.

Tableau 43 : Bilan financier du détail sur les capacités des éléments du système d'adduction d'eau potable multi-village (AEP-MV) (en millions de FCFA)

Régions	Forage					Bâche/ château					Bornes fontaines					Branchements particuliers				
	program - mation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %	program - mation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %	program - mation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %	program - mation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %
		Issues de la program - mation (b)	Hors program - mation (c)	Tota l (b+c)			Issues de la program - mation (b)	Hors program - mation (c)	Tota l (b+c)			Issues de la program - mation (b)	Hors program - mation (c)	Tota l (b+c)			Issues de la program - mation (b)	Hors program - mation (c)	Tota l (b+c)	
Boucle du Mouhoun	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Cascades	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre	0,0	0,0	0,0	0,0	-	30,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Est	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Ouest	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Sud	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Est	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Hauts-Bassins	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Nord	0,0	0,0	36,0	36,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Plateau Central	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Sahel	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Sud-Ouest	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
National	0,0	0,0	36,0	36,0	-	30,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-

Source : Rapport d'exécution 2018 du BPO 2018-2020

Au titre du détail sur les capacités des éléments du système d'adduction d'eau potable multi-village, sur la prévision révisée de 30 millions de FCFA, le montant total dépensé est de 36 millions de FCFA en hors programmation

Tableau 44 : Bilan financier des réhabilitations d'ouvrages d'AEP (en millions de FCFA)

Régions	Forages réhabilités					Puits réhabilités					AEPS réhabilitées				
	program- mation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/ a) en %	program- mation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/ a) en %	program- mation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/ a) en %
		Issues de la program- mation (b)	Hors program- mation (c)	Total (b+c)			Issues de la program- mation (b)	Hors program- mation (c)	Total (b+c)			Issues de la program- mation (b)	Hors program- mation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	489,9	404,4	18,0	422,4	82,6	0,0	0,0	0,9	0,9	-	71,1	22,9	0,0	22,9	32,2
Cascades	56,5	54,0	42,0	96,0	95,6	0,0	0,0	0,0	0,0	-	69,5	69,2	0,0	69,2	99,5
Centre	23,5	20,5	24,0	44,5	87,2	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Est	22,5	21,8	9,7	31,5	96,9	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Nord	108,5	99,5	120,6	220,1	91,7	0,0	3,0	0,0	3,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Ouest	291,1	156,3	2,0	158,3	53,7	0,0	0,0	0,0	0,0	-	133,0	93,1	0,0	93,1	70,0
Centre-Sud	187,7	168,8	31,2	199,9	89,9	0,0	0,0	6,7	6,7	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Est	207,3	185,5	38,3	223,8	89,5	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	40,0	40,0	-
Hauts-Bassins	269,3	259,1	50,8	309,9	96,2	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Nord	310,8	297,7	0,0	297,7	95,8	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Plateau Central	102,9	100,9	10,2	111,1	98,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	92,9	72,8	0,0	72,8	78,3
Sahel	258,5	258,5	75,5	334,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	18,8	18,8	-
Sud-Ouest	111,5	94,3	0,0	94,3	84,5	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
National	2 440,0	2 121,2	422,2	2 543,5	86,9	0,0	3,0	7,6	10,6	-	366,5	257,9	58,8	316,7	70,4

Source : Rapport d'exécution 2018 du BPO 2018-2020

Au titre des réhabilitations d'ouvrages d'approvisionnement en eau potable, sur la prévision révisée de 2,8 milliards de FCFA, le montant total dépensé est de 2,8 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution financière 84,9%. En outre, le montant dépensé hors programmation est évalué à 0,5 milliards de FCFA.

Tableau 45 : Bilan financier des Extension des AEPS (en millions de FCFA)

Régions	Extension des AEPS					Mise à niveau des AEPS					PEA réhabilités				
	program- mation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b /a) en %	program- mation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b /a) en %	program- mation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b /a) en %
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	84,4	48,5	0,0	48,5	57,5	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Cascades	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Est	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Ouest	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Sud	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Est	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Hauts-Bassins	47,5	27,5	18,2	45,7	57,9	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Plateau Central	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Sahel	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Sud-Ouest	43,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
National	174,9	76,0	18,2	94,2	43,5	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-

Source : Rapport d'exécution 2018 du BPO 2018-2020

Au titre des extensions des AEPS, sur la prévision révisée de 174,9 millions de FCFA, le montant total dépensé est de 94,2 millions de FCFA, soit un taux d'exécution financière 43,5%. En outre, le montant dépensé hors programmation est évalué à 18,2 millions de FCFA.

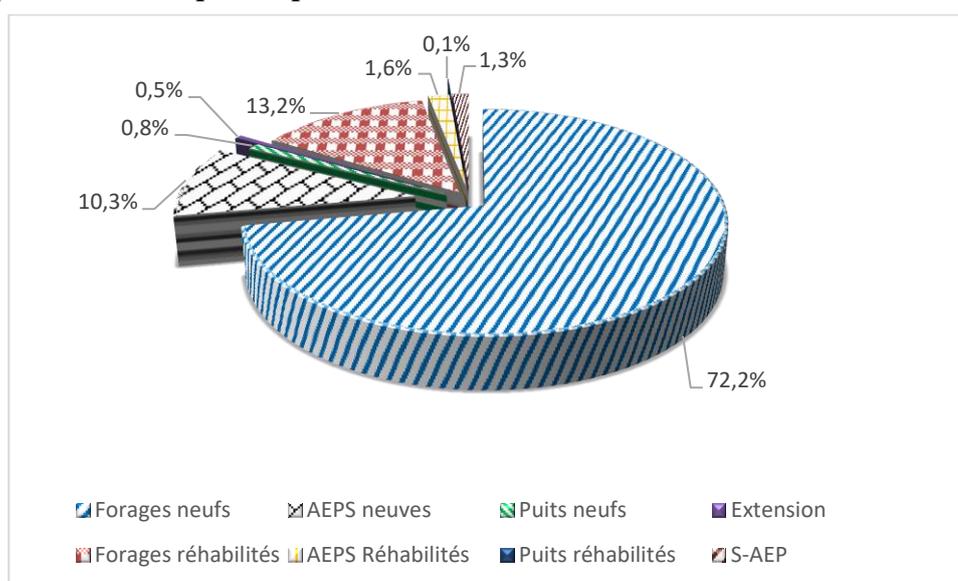
Tableau 46 : Bilan financier des Etudes pour la réhabilitation de Forage (en millions de FCFA)

Régions	Etude pour réhabilitation de Forage				
	program- mation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %
		Issues de la program- mation (b)	Hors program- mation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Cascades	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Est	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Ouest	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Sud	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Est	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Hauts-Bassins	10,0	10,0	0,0	10,0	100,0
Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Plateau Central	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Sahel	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Sud-Ouest	0,0	0,0	0,0	0,0	-
National	10,0	10,0	0,0	10,0	100,0

Source : Rapport d'exécution 2018 du BPO 2018-2020

Le montant de 10 millions de FCFA a servi pour la réalisation des études de réhabilitation de forage dans la région des Hauts Bassins.

- Répartition des dépenses par nature des travaux d'AEP



Source : Rapport d'exécution 2018 du BPO 2018-2020

Figure 5 : Répartition des dépenses par nature des travaux d'AEP

La plus grande partie des dépenses de l'année porte sur les réalisations de forages neufs (72,2%).

5.1.2 Action 2 : Gestion du service public de l'eau

Dans la mise en œuvre des activités de la gestion du service public de l'eau, le montant dépensé est de 0,508 milliards de FCFA sur une prévision de 0,537 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 94,8%.

5.1.3 Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel

Au titre du renforcement du cadre institutionnel, sur la prévision de 1,94 milliards de FCFA, le montant total dépensé est de 1,91 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution financière 98,6%.

6.1. Milieu urbain

5.1.4 Bilan financier global

Tableau 47 : Taux d'exécution financière globale (en millions de FCFA)

	Prévision	Réalisation	Taux (%)
Total ONEA	29 294 ,703	14 976,454	51,12

Source : ONEA, 2018

5.1.5 Bilan financier des réalisations AEP

Tableau 48 : Taux d'exécution financière de l'AEP (en millions de FCFA)

Financement	Prévision	Réalisation	Taux (%)
Financements extérieurs	23 405	11 623,584	49,66
Financements propres	5 889,703	3 352,870	56,93
TOTAL	29 294,703	14 976,454	51,12

Source : ONEA, 2018

Le taux d'exécution financière des ouvrages d'AEP en 2018 est de 51,12%. Il est relativement moyen en raison du retard accusé dans le processus de passation des marchés.

7. INDICATEURS DE PERFORMANCE

7.1. Niveau national (rural et urbain)

7.1.1. Taux d'accès à l'eau potable 2018

En rappel, selon la définition « une personne a accès à l'eau potable si elle habite à moins d'un kilomètre (1000m) d'un puits moderne permanent ou d'un forage ou à moins de 500 mètres (500m) d'une borne fontaine ou dispose d'un branchement particulier dans le ménage ». L'eau des ouvrages doit satisfaire aux directives de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en matière de qualité.

Tableau 49 : Taux d'accès à l'eau potable au niveau national

Région	Pop. rurale 2018	Pop. rurale desservie	Pop. urbaine 2018	Pop. urbaine desservie	Pop. Totale	Pop. totale desservie	Pop. Non desservies	Taux d'accès 2018
Boucle du Mouhoun	1 665 075	1 118 092	166 520	144 363	1 831 595	1 262 455	569 140	68,9%
Cascades	727 558	431 193	182 306	171 991	909 864	603 184	306 680	66,3%
Centre	201 658	181 557	2 795 604	2 767 665	2 997 262	2 949 222	48 040	98,4%
Centre-Est	1 168 308	888 732	350 964	217 077	1 519 272	1 105 809	413 463	72,8%
Centre-Nord	1 521 857	1 060 745	161 829	151 154	1 683 686	1 211 899	471 787	72,0%
Centre-Ouest	1 291 097	905 894	254 229	190 787	1 545 326	1 096 681	448 645	71,0%
Centre-Sud	815 912	693 296	102 229	87 417	918 141	780 713	137 428	85,0%
Est	1 796 221	935 518	164 063	122 092	1 960 284	1 057 610	902 674	54,0%
Hauts-Bassins	1 263 059	694 265	927 636	839 964	2 190 695	1 534 229	656 466	70,0%
Nord	1 139 785	862 878	206 589	179 576	1 346 374	1 042 454	303 920	77,4%
Plateau Central	737 741	610 971	98 154	83 078	835 895	694 049	141 846	83,0%
Sahel	1 243 473	708 035	112 078	83 360	1 355 551	791 395	564 156	58,4%
Sud-ouest	664 170	489 438	118 315	98 534	782 485	587 972	194 513	75,1%
National	14 235 914	9 580 614	5 640 516	5 137 058	19 876 430	14 717 672	5 158 758	74,0%

Source : DGEP, INO 2018

7.1.2. Evolution du Taux d'accès à l'eau potable

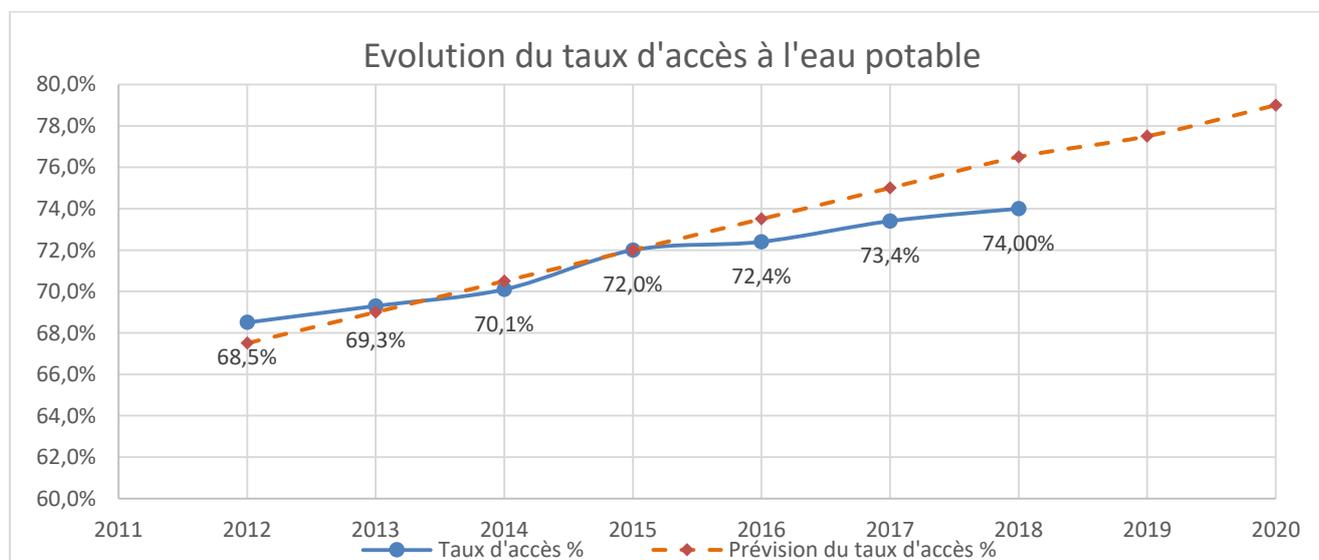


Figure 6 : Evolution du Taux d'accès à l'eau potable au niveau national

La courbe représentative du taux d'accès est restée croissante entre 2012 et 2018. Il a augmenté de 5,5 points durant cette période. La croissance moyenne annuelle est de 0,9%. Ce qui est inférieure à la moyenne annuelle planifiée qui est de 1,5%. En observant les deux courbes, c'est seulement avant 2014 que le taux prévisionnel a été atteint. Sinon, la courbe représentative du taux d'accès est restée en deçà de la courbe du taux prévisionnel.

7.1.3. Taux d'accès à l'eau potable 2018 selon les ODD

Le taux d'accès à l'eau potable étant un indicateur suivi dans la plupart des pays, il devrait permettre une comparaison de la situation d'accès à l'eau potable au niveau international. Ainsi, les Objectifs du Développement Durable (ODD) ont établi une définition de cinq niveaux d'accès à l'eau potable. Le tableau suivant fait une lecture de ces définitions et une proposition d'adaptation dans le contexte burkinabè.

Tableau 50 : Définition des niveaux d'accès à l'eau potable selon les ODD

Niveau d'accès	Définition selon les ODD	Définition adaptée au Burkina Faso : population prise en compte par niveau d'accès
Géré en toute sécurité	Eau potable provenant d'un point d'eau amélioré situé à domicile, disponible au besoin et exempt de matières fécales et de contamination chimique	Population desservie par branchements particuliers
Élémentaire	Eau de boisson provenant d'un point d'eau amélioré, à condition que le trajet aller-retour pour aller chercher l'eau ne dépasse pas 30 minutes, temps d'attente compris	Population desservie par Points d'eau Modernes, Bornes Fontaines et Postes d'Eau Autonomes
Limité	Eau de boisson provenant d'un point d'eau amélioré, pour lequel le trajet aller-retour pour aller chercher l'eau dépasse 30 minutes, temps d'attente compris	Population non desservie des villages desservis
Non amélioré	Eau de boisson provenant d'un puits non protégé ou d'une source non protégée	Population des villages à taux d'accès 0%
Pas de service	L'eau de boisson collectée directement d'un cours d'eau, barrage, lac, étang, mare, canal (d'irrigation notamment)	

La situation du taux d'accès à l'eau potable au niveau national se décline comme suit selon les niveaux d'accès à l'eau potable des ODD.

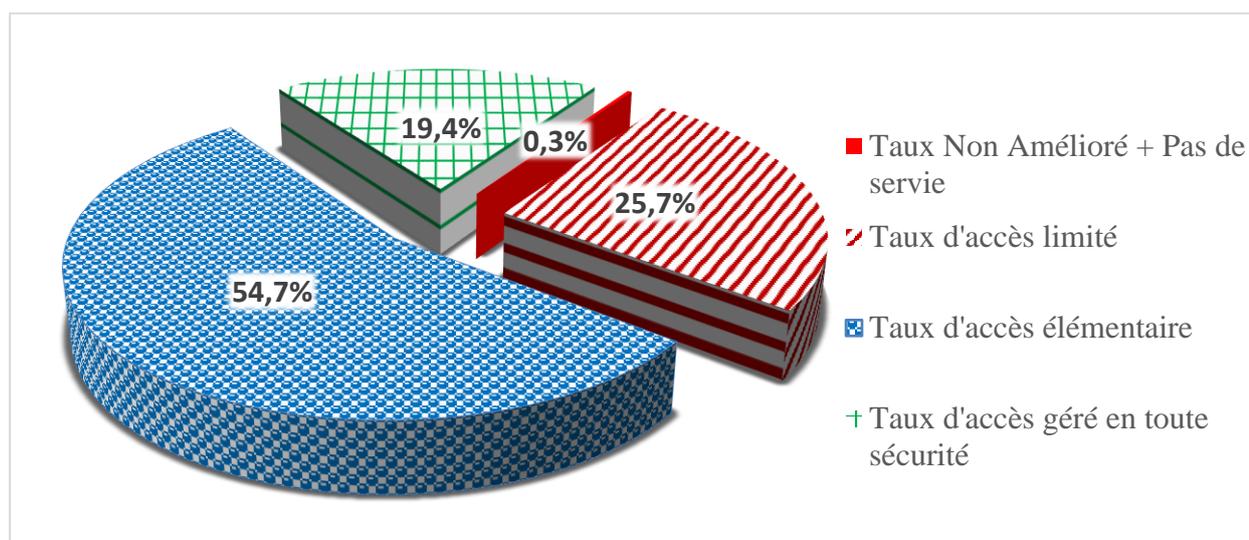


Figure 7 : Taux d'accès à l'eau potable selon des ODD au niveau national

Selon les définitions susmentionnées, le taux d'accès national à l'eau potable (74,0%), correspond à la somme des populations ayant un accès géré en toute sécurité (19,4%) et de celles ayant un accès élémentaire (54,7%).

7.2. Milieu rural

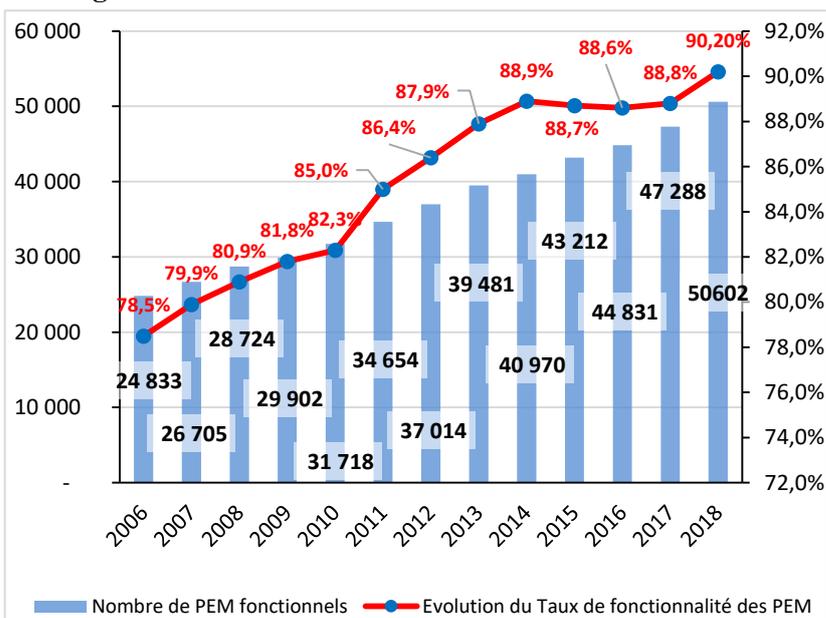
7.2.1. Fonctionnalité des ouvrages

Tableau 51 : Taux de fonctionnalité des PEM et AEPS, Branchements Particuliers en 2018

Région	PEM				AEPS/PEA					Branchement Particulier	
	Nbre Total de PEM équipés de pompe	Nbre Total de PEM équipés fonctionnels	Nbre Total de PEM équipés en panne	Taux de fonctionnalité (%)	Nbre Total d'AEPS/PEA	Nbre d'AEPS	Nbre d'AEPS/PEA fonctionnels	Nbre d'AEPS/PEA en panne	Taux de fonctionnalité (%)	Branchements actifs	Branchements non actifs
Boucle du Mouhoun	4 349	3 654	695	84,0	138	108	108	30	78,3	403	15
Cascades	2 321	2 252	69	97,0	42	36	39	3	92,9	397	5
Centre	2 555	2 235	320	87,5	68	49	63	5	92,6	0	0
Centre-Est	5 760	5 600	160	97,2	58	34	51	7	87,9	130	6
Centre-Nord	5 893	5 462	431	92,7	77	59	66	11	85,7	122	1
Centre-Ouest	5 431	4 818	613	88,7	108	99	100	8	92,6	839	47
Centre-Sud	4 229	3 949	280	93,4	84	37	77	7	91,7	104	14
Est	5 411	5 123	288	94,7	109	65	104	5	95,4	71	0
Hauts-Bassins	3 406	2 839	567	83,4	95	86	82	13	86,3	675	11
Nord	4 623	3 915	708	84,7	143	107	127	16	88,8	203	9
Plateau Central	4 450	4 036	414	90,7	102	69	87	15	85,3	141	23
Sahel	4 271	3 731	540	87,4	125	78	105	20	84,0	120	9
Sud-Ouest	3 414	2 988	426	87,5	39	32	39	0	100,0	329	7
National	56 113	50 602	5 511	90,2	1188	859	1048	140	88,2	3534	147

Source : DGEP, INO 2018

Figure 8 : Evolution du Taux de fonctionnalité des PEM

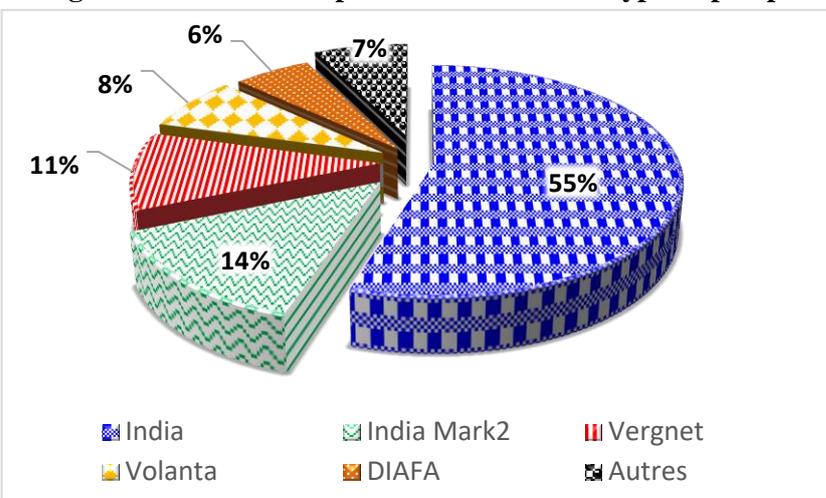


Source : DGEP, INO 2018

Entre 2017 et 2018, le nombre de PEM fonctionnels a augmenté de 3 314. Cela s'est traduit par une progression du taux de fonctionnalité de 1,4%. On note également que le nombre de PEM en panne a diminué de 446 PEM en 2018.

Sept (7) régions ont un taux de fonctionnalité inférieur à la moyenne nationale qui est de 90,2 %. Le nombre de PEM en panne est le plus élevé dans les régions du Nord, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Ouest et des Hauts-Bassins et. Le graphique montre que le taux de fonctionnalité au niveau national qui était resté sensiblement constant depuis 2014, enregistre une progression notable en 2018. Cela doit interpeller les acteurs du secteur à maintenir les efforts réalisés dans la réhabilitation des PEM, la maintenance préventive des forages par les communes et la redynamisation de certaines AUE.

Figure 9 : Situation du parc de PMH selon le type de pompe

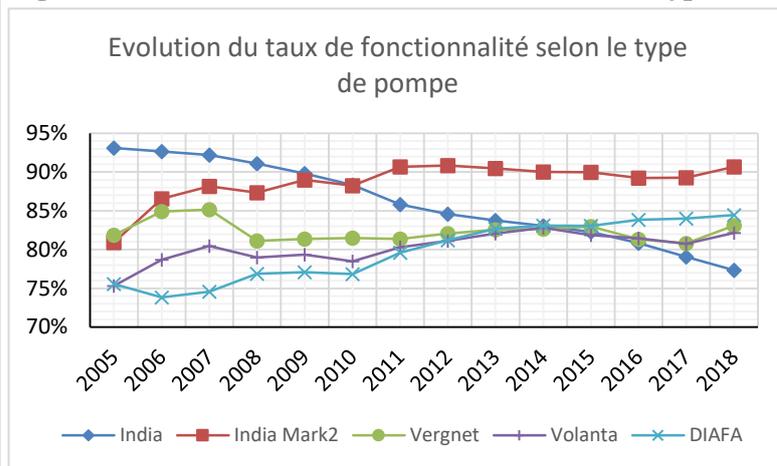


Source : DGEP, INO 2018

Au Burkina Faso, il y'a 23 types de pompe à motricité humaine utilisées dans l'approvisionnement en eau potable en milieu rural. Les pompes de marque India et India Mark2 sont les plus utilisées. Elles sont installées sur près de 70% des forages équipés de PMH. Les pompes Vergnet sont installées sur 11% des forages, les pompes Volanta sur 8% et les pompes DIAFA sur 6%. Les autres types de pompes sont installés sur 7% des forages équipés de pompe. Ce sont des pompes de type

ABI, Kardia, DUBA, UPM, Pulsa, Rop pompe, ...

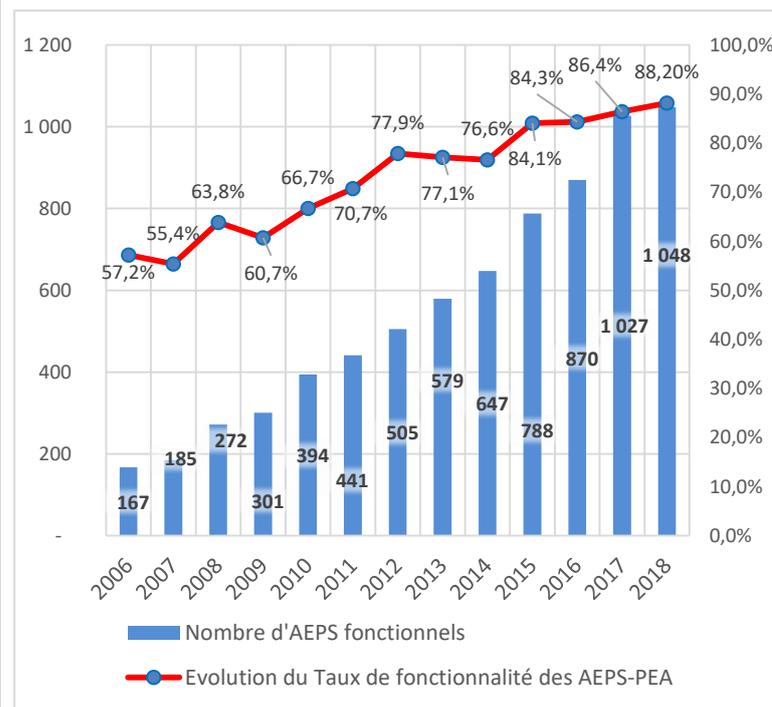
Figure 10: Taux de fonctionnalité des PEM selon le type de Pompe



Source : DGEP, INO 2018

La figure 10 présente l'évolution du taux de fonctionnalité des 5 types de pompe les plus fréquents au Burkina Faso.

Figure 11: Evolution du Taux de fonctionnalité des AEPS/PEA



Source : DGEP, INO 2018

Le nombre des AEPS/PEA fonctionnels a augmenté de 21 et le taux de fonctionnalité est passé de 87,7% en 2017 à 88,2% en 2018. Quant aux AEPS en panne, leur nombre est passé de 146 en 2017 à 140 en 2018 soit une baisse de 6 AEPS.

Les régions où le parc est bien entretenu sont le Sud-Ouest, l'Est, les Cascades et le Centre. Le nombre de panne est élevé surtout dans les régions de la boucle du Mouhoun, du Sahel, du Nord et du Plateau Central.

Au regard de l'obligation d'assurer la continuité du service au niveau des AEPS, ce résultat doit interpeller les acteurs à s'engager davantage dans l'entretien des infrastructures.

Les raisons des pannes constatées sont liées notamment à la défaillance dans la gestion, à la source d'énergie (dysfonctionnement des modules solaires, pannes du groupe électrogène, ...), au manque de rentabilité de certaines AEPS, à l'insuffisance de la ressource en eau.

7.2.2. Taux d'accès à l'eau potable

7.2.2.1. Taux d'accès à l'eau potable en 2018 par région

Tableau 52 : Taux d'accès à l'eau potable en 2018 par région

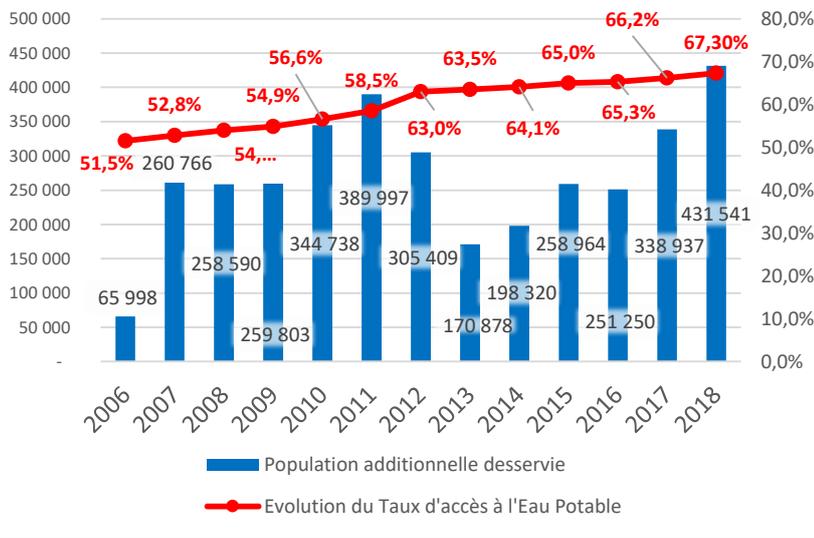
Région	Pop. Projetée 2018	Pop. totale desservie	Pop. Desservie par PEM	Pop. Desservie par Bornes Fontaines	Pop. desservie par Branchements Privé	Pop. Additionnelles desservie en 2018	Pop. Non desservies	Taux d'accès 2018
Boucle du Mouhoun	1 665 075	1 118 092	995 411	120 054	2 627	71 495	546 983	67,1%
Cascades	727 558	431 193	378 684	50 009	2 500	26 234	296 365	59,3%
Centre	201 658	181 557	165 858	15 699	0	-539	20 101	90,0%
Centre-Est	1 168 308	888 732	855 051	32 836	845	39 192	279 576	76,1%
Centre-Nord	1 521 857	1 060 745	1 005 819	54 070	856	31 592	461 112	69,7%
Centre-Ouest	1 291 097	905 894	838 266	63 947	3 681	58 364	385 203	70,2%
Centre-Sud	815 912	693 296	661 555	31 582	159	16 768	122 616	85,0%
Est	1 796 221	935 518	841 077	93 937	504	57 145	860 703	52,1%
Hauts-Bassins	1 263 059	694 265	567 665	122 135	4 465	70 724	568 794	55,0%
Nord	1 139 785	862 878	765 889	95 487	1 502	8 312	276 907	75,7%
Plateau Central	737 741	610 971	576 574	34 072	325	5 955	126 770	82,8%
Sahel	1 243 473	708 035	646 332	61 013	690	22 195	535 438	56,9%
Sud-ouest	664 170	489 438	461 864	26 655	919	24 104	174 732	73,7%
National	14 235 914	9 580 614	8 760 045	801 496	19 073	431 541	4 655 300	67,3 %

Source : DGEP, INO 2018

Les réalisations et les réhabilitations faites en 2018 ont permis de desservir 431 541 personnes additionnelles en eau potable. Le taux d'accès est alors passé de 66,2% en 2017 à 67,3% en 2018, soit une progression de 1,1 point. Au total 9 580 614 personnes sont desservies sur une population de 14 235 914 personnes en milieu rural. Cette faible progression du taux d'accès s'explique entre autres par l'accroissement annuel de la population et l'absence de ciblage de certains acteurs. Elle a néanmoins permis d'atteindre la performance de 66,7% retenue comme cible en 2018.

Le taux d'accès présente cependant des grandes disparités au niveau des régions avec un écart de 37,9 points entre les deux extrêmes. Cela indique particulièrement un besoin d'accroître les investissements dans les régions ayant un taux d'accès inférieur au taux d'accès de 67,3% en milieu rural en vue de réaliser l'équité et le développement harmonieux des régions.

Figure 12 : Evolution du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural



Nombre de personnes desservies par PEM	8 760 045
Nombre de personnes desservies par BF	801 496
Nombre de personnes desservies par BP	19 073

Au cours de l'année 2018, 431 541 personnes supplémentaires ont été desservies en eau potable en milieu rural. Ce nombre est supérieur à l'objectif annuel de 2018 qui était de 346 282 personnes à desservir

Source : DGEP, INO 2018

7.2.2.2. Comparaison du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural par rapport à la cible ODD

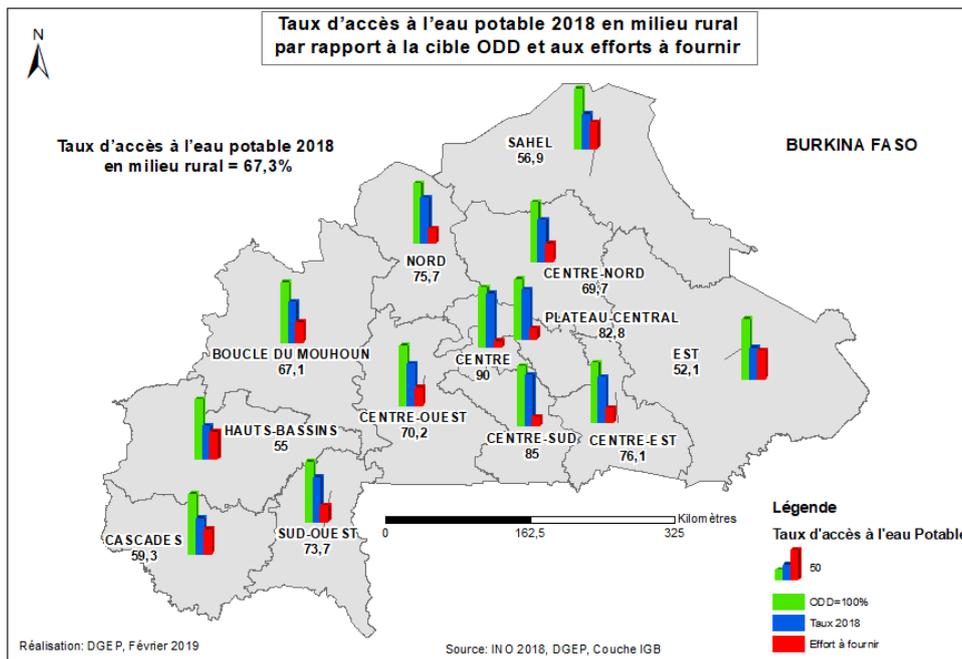


Figure 13 : Carte comparative du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural par rapport à la cible ODD

L'analyse comparative du niveau d'atteinte des objectifs comme l'illustre la carte ci-dessus fait ressortir que des efforts considérables restent à fournir dans les régions où les écarts restent importants.

7.2.2.3. Villages sans accès à l'eau potable

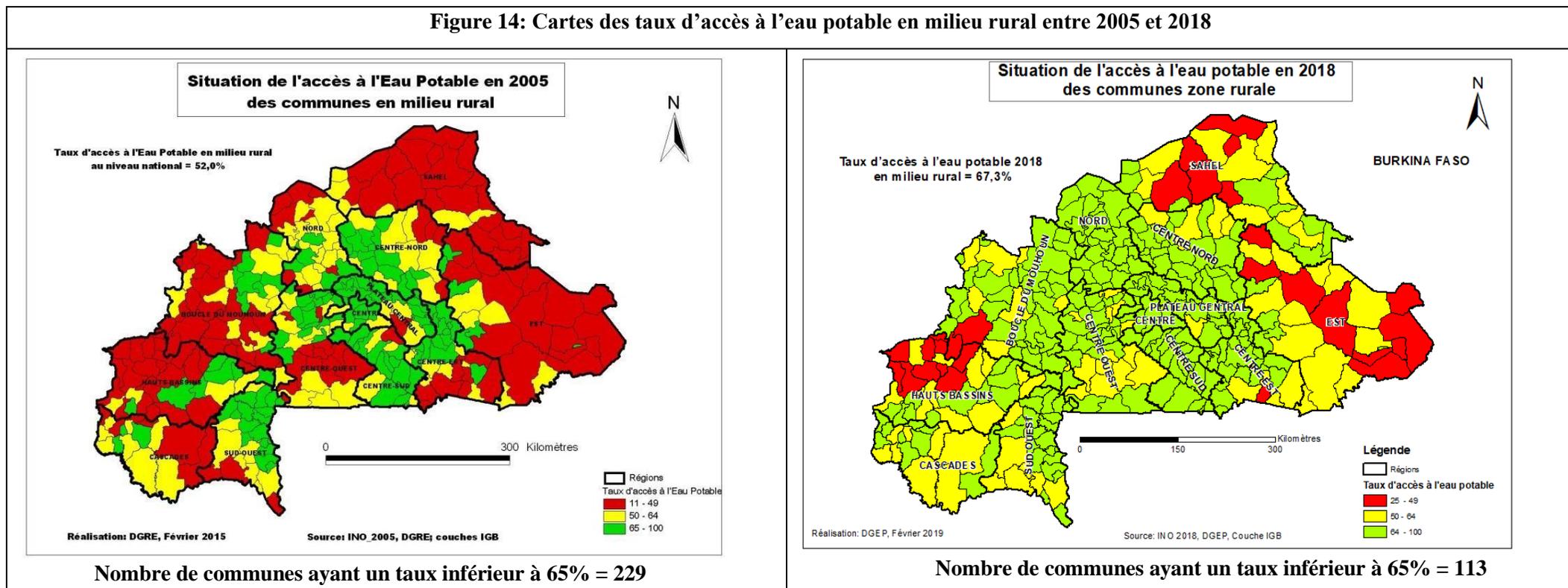
Tableau 53 : Nombre de villages sans accès à l'eau potable en milieu rural

Région	Nombre total de villages	Nombre de villages ayant accès	Nombre de villages sans accès 2016	Nombre de villages sans accès 2017	Nombre de villages sans accès 2018	% de villages sans accès
Boucle du Mouhoun	973	956	44	34	17	1,7%
Cascades	274	274	3	0	0	0,0%
Centre	142	142	0	0	0	0,0%
Centre-Est	717	717	8	7	0	0,0%
Centre-Nord	852	849	11	5	3	0,4%
Centre-Ouest	579	579	8	0	0	0,0%
Centre-Sud	529	529	9	3	0	0,0%
Est	814	811	25	16	3	0,4%
Hauts-Bassins	474	471	18	17	3	0,6%
Nord	819	805	24	20	14	1,7%
Plateau-Central	532	532	5	4	0	0,0%
Sahel	659	650	25	9	9	1,4%
Sud-Ouest	1036	996	95	81	40	3,9%
National	8400	8311	275	196	89	1,1%

Source : DGEP, INO 2018

275 villages n'avaient pas accès à l'eau potable en 2016. Ce nombre a été ramené à 196 en 2017 et à 89 en 2018 soit une réduction de 107 villages entre 2017 et 2018. La cible contractuelle de 2018 était de réduire ce nombre à moins de 100. Elle est atteinte. Une attention particulière sera accordée à l'approvisionnement en eau de ces villages en 2019 à travers la réhabilitation de leurs forages en panne ou la mise à leur disposition des ouvrages d'AEP conformes aux normes et critères en vigueur afin de concrétiser la vision « zéro corvée d'eau d'ici 2020 » du Programme présidentiel.

Figure 14: Cartes des taux d'accès à l'eau potable en milieu rural entre 2005 et 2018



En 2018, le nombre de communes ayant un taux d'accès à l'eau potable inférieur à 65% est de 113 contre 139 en 2017 soit une réduction de 26 communes. La cible de 135 communes fixées dans la matrice de performance est atteinte. Les communes ayant les plus faibles taux sont dans les régions des Hauts- Bassins, de l'Est, du Sahel, de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Est.

7.2.3. Estimation des besoins AEP en milieu rural

Tableau 54 : Analyse comparative des réalisations communautaires de 2018 à la planification annuelle du PN-AEP

Ouvrages d'AEP	Planification 2018	Réalisation communautaire 2018	Taux d'atteinte (%)
PEM neufs	990	2320	234%
Réhabilitation PEM	815	659	81%
AEPS neuves	-	170	
Réhabilitation / mise à niveau AEPS	45	10	22%
CPE	22	3	14%
Réseau de distribution (km)	200	-	
BP	21691	202	1%
BF	1012	336	33%
Population à desservir	346282	431541	125%

Source: Planification document PN-AEP ; INO 2018

Les réalisations communautaires en termes de PEM neufs et de réhabilitation de PEM et d'AEPS sont satisfaisantes. Cependant force est de constater que d'énormes efforts restent à consentir en terme de CPE, de BF et de BP.

Tableau 55: Estimation des besoins en PEM communautaires pour l'atteinte des ODD

Région	Besoins en PEM (forages) pour atteindre les ODD (a)	(forages) pour atteindre les Objectifs 2020 (b)	Besoin 2018 en PEM (c)	Réalisations de PEM en 2018 (d)	Gap 2018 en PEM (d-c)	Cumul réalisations 2016-2018 (e)	Gap 2020 en PEM (b-e)	Gap en PEM pour atteindre les ODD (a-e)
Boucle du Mouhoun	1054	558	112	221	0	414	144	640
Cascades	502	241	48	97	0	288	0	214
Centre	139	80	16	138	0	274	0	0
Centre-Est	824	453	91	184	0	667	0	157
Centre-Nord	1 042	566	113	100	13	408	158	634
Centre-Ouest	846	457	91	167	0	426	31	420
Centre-Sud	621	342	68	145	0	481	0	140
Est	1 095	538	108	173	0	537	1	558
Hauts-Bassins	721	352	70	234	0	414	0	307
Nord	731	407	81	100	0	326	81	405
Plateau-Central	532	304	61	123	0	353	0	179
Sahel	792	400	80	84	0	300	100	492
Sud-Ouest	459	254	51	136	0	339	0	120
National	9 358	4952	990	1 902	13	5 227	515	4 266

Source : planification document PN-AEP ; INO 2018

Tableau 56: Estimation des besoins en AEPS et S-AEP pour l'atteinte des ODD

Régions	Adduction d'Eau Potable Simplifiée					Système d'Approvisionnement en Eau Potable				
	Besoins 2018 en AEPS	Réalisations 2018	Réalisation 2017-2018	Gap 2020 en AEPS	Gap en AEPS pour ODD	Besoins 2018 en S-AEP	Réalisations 2018	Réalisation 2017-2018	Gap 2020 en SAEP	Gap en S-AEP pour ODD
Boucle du Mouhoun	0	1	19	0	0	2	0	0	10	53
Cascades	0	2	10	0	0	1	0	0	5	31
Centre	0	0	2	0	0	1	0	1	1	5
Centre-Est	0	2	4	0	0	2	0	0	7	37
Centre-Nord	0	9	19	0	0	2	0	0	9	49
Centre-Ouest	0	4	11	0	0	2	0	0	8	40
Centre-Sud	0	1	19	0	0	1	0	0	5	29
Est	0	0	13	0	0	2	0	0	9	63
Hauts-Bassins	0	2	11	0	0	2	1	1	7	42
Nord	0	2	12	0	0	2	0	0	8	33
Plateau-Central	0	1	19	0	0	1	0	0	5	22
Sahel	0	5	15	0	0	2	0	0	7	44
Sud-Ouest	0	2	14	0	0	1	0	0	4	21
National	0	31	168	0	0	21	1	2	85	469

Source : planification PN-AEP, INO 2018

La planification 2018 du nouveau programme PN-AEP était de 21 systèmes d'AEP. Un seul système a été réalisé. Le gap jusqu'en 2020 est de 85.

Tableau 57: Estimation des besoins en bornes fontaines et en Branchements particuliers pour l'atteinte des ODD

Régions	Bornes Fontaines						Branchements Particuliers				
	Besoins 2018 en BF	Réalisations 2017 de BF	Réalisations 2018 de BF	Réalisations 2017-2018	GAP 2020 en BF	Gap en BF pour ODD	Besoins 2018 en BP	Réalisations 2018 de BP	Réalisations 2017-2018	GAP 2020 en BP	Gap en BP pour ODD
Boucle du Mouhoun	143	72	5	77	498	858	3 210	7	244	12596	111 681
Cascades	64	19	8	27	238	531	1 419	10	110	5568	65 022
Centre	23	25	5	30	66	89	516	0	35	2028	12 294
Centre-Est	100	2	21	23	401	663	2 235	0	0	8938	79 182
Centre-Nord	127	19	32	51	488	861	2 738	40	46	10905	103 093
Centre-Ouest	107	25	27	52	406	686	2 421	15	286	9397	85 186
Centre-Sud	77	32	11	43	275	474	1 689	1	214	6540	59 794
Est	137	30	6	36	518	1 109	2 993	3	38	11931	134 183
Hauts-Bassins	108	20	17	37	410	733	2 436	14	204	9542	91 061

Régions	Bornes Fontaines						Branchements Particuliers				
	Besoins 2018 en BF	Réalisations 2017 de BF	Réalisations 2018 de BF	Réalisations 2017-2018	GAP 2020 en BF	Gap en BF pour ODD	Besoins 2018 en BP	Réalisations 2018 de BP	Réalisations 2017-2018	GAP 2020 en BP	Gap en BP pour ODD
Nord	120	36	69	105	442	593	2 611	4	113	10334	69 876
Plateau-Central	56	56	26	82	167	304	1 389	6	63	5491	45 975
Sahel	96	28	29	57	354	730	2 215	80	184	8676	92 109
Sud-Ouest	55	26	7	33	191	340	1 196	22	148	4635	43 218
National	1 211	390	263	653	4454	7 972	27 067	202	1685	106581	992 674

Source : planification PN-AEP, INO 2018

Les besoins en 2018 en matière de bornes fontaines et de branchements particuliers n'ont pas été couverts.

7.2.4. Equipement des CSPPS et des écoles en PEM, BF ou BP en milieu rural

Tableau 58: Taux d'équipement des CSPPS et des écoles en PEM, BF, BP fonctionnels

Régions	Nombre de CSPPS (a)	Nombre de CSPPS équipés (b)	Nombre de CSPPS équipés en PEM fonctionnels (c)	Taux (%) (100*c/a)	Nombre d'écoles primaires (d)	Nombre d'écoles primaires équipées (e)	Nombre d'écoles primaires équipées en PEM fonct (f)	Taux (%) (100*f/d)
Boucle du Mouhoun	253	176	171	69,6	1 400	839	839	59,9
Cascades	92	80	75	87	603	243	237	40,3
Centre	56	56	56	100	216	170	170	78,7
Centre-Est	161	149	149	92,5	1 192	741	741	62,2
Centre-Nord	134	125	117	93,3	993	660	599	66,5
Centre-Ouest	168	91	84	54,2	651	378	341	58,1
Centre-Sud	132	119	119	90,2	670	416	416	62,1
Est	157	141	134	89,8	1 172	836	771	71,3
Hauts-Bassins	186	172	163	92,5	1538	768	429	49,9
Nord	207	184	171	88,9	1598	712	605	44,6
Plateau Central	149	120	111	80,5	968	812	475	83,9
Sahel	99	82	67	82,8	1 037	510	457	49,2
Sud-Ouest	125	105	89	84	395	217	161	54,9
National	1 919	1 600	1 506	83,4	12 433	7 302	6 241	58,7

Source : collecte de données auprès des DREA, DRENA, DRS

7.3. Milieu urbain

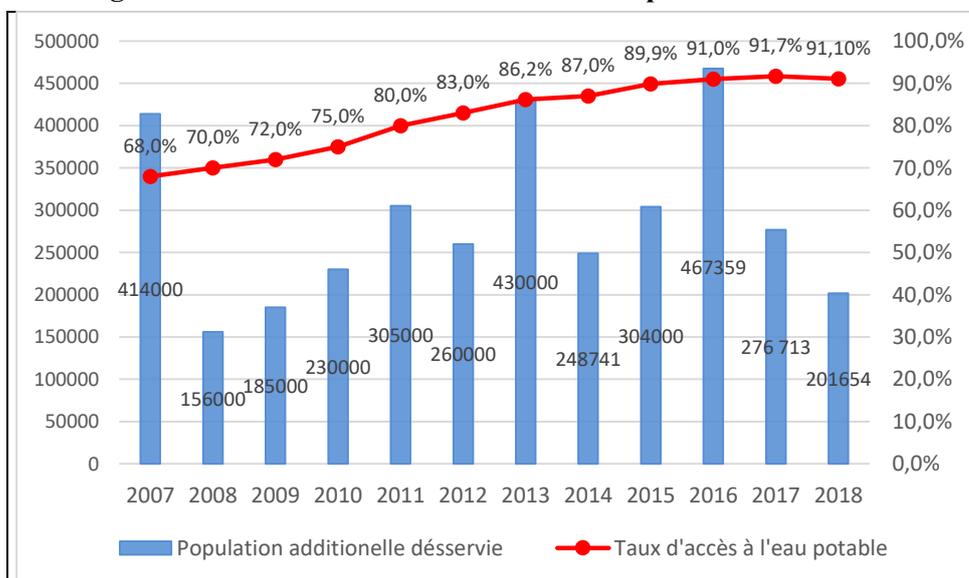
7.3.1. Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain

Tableau 59: Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain par région

REGION	Population 2018	Population desservie en 2018	Taux d'accès
BOUCLE DU MOUHOUN	166 520	144 363	87%
CASCADES	182 306	171 991	94%
CENTRE	2 795 604	2 767 665	99%
CENTRE-EST	350 964	217 077	62%
CENTRE-NORD	161 829	151 154	93%
CENTRE-OUEST	254 229	190 787	75%
CENTRE-SUD	102 229	87 417	86%
EST	164 063	122 092	74%
HAUTS-BASSINS	927 636	839 964	91%
NORD	206 589	179 576	87%
PLATEAU CENTRAL	98 154	83 078	85%
SAHEL	112 078	83 360	74%
SUD – OUEST	118 315	98 534	83%
NATIONAL	5 640 516	5 137 058	91,1%

7.3.2. Evolution du taux d'accès en milieu urbain

Figure 15: Evolution du taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain



Le taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain en 2018 est de 91,1%.

La population urbaine desservie en eau potable est de 5 137 058 personnes.

On note une population additionnelle desservie de 201 654 personnes par rapport à 2017. La cible « Nombre de personnes additionnelles desservies en milieu péri-urbain » qui est de 55 000 personnes, est atteinte.

8. SUIVI DES PROCEDURES DE DEVOLUTION DES MARCHES

8.1. Milieu rural

Tableau 60: Suivi du plan de passation des marchés

Structure	Mode de passation des marchés												Total de marchés inscrits dans le plan de passation	Etat d'exécution																						
	Nbre Appels d'offres		Nbre Demande de prix		Nbre Manifestation d'intérêt + Demande de proposition		Nbre Demande de cotation		Nbre Entente directe		Engagés				Non engagés				Liquidé				Payé				Taux d'exécution base paiement									
	Travaux	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services	Travaux	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services	Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)	Autres	Travaux	Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services	Travaux	Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)	Autres (Carburant, etc)		Travaux	Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services	Global	Travaux	Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services	Global	Travaux	Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services	Global	Travaux	Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services	Global	Travaux	Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services	Global			
Boucle du Mouhoun	3	-	-	1	6	-	-	15	-	-	2	3	6	18	27	3	6	18	27	0	0	0	0	1	2	12	15	1	2	12	15	33%	33%	67%	56%	
Cascades	4		1				4	6			2	5	4	8	17	5	4	8	17	0	0	0	0	4	4	8	16	4	4	8	16	80%	100%	100%	94%	
Centre	1				1	1	1	11	1	1	4	3	3	15	21	3	3	15	21	0	0	0	0	3	3	15	21	3	3	15	21	100%	100%	100%	100%	
Centre-Est	2		1		2	1	1	11			3	4	3	14	21	4	3	14	21	0	0	0	0	3	3	14	20	3	3	14	20	75%	100%	100%	95%	
Centre-Nord	4				2			10			3	4	2	13	19	4	2	13	19	0	0	0	0	4	2	13	19	4	2	13	19	100%	100%	100%	100%	
Centre-Ouest	8		1		3		1	5			1	9	4	6	19	9	4	6	19	0	0	0	0	8	4	6	18	8	4	6	18	89%	100%	100%	95%	
Centre-Sud	3				2			7			1	3	2	8	13	3	2	8	13	0	0	0	0	2	2	8	12	2	2	8	12	67%	100%	100%	92%	
Est	5		3		3			6			3	8	3	9	20	8	3	9	20	0	0	0	0	8	3	9	20	8	3	9	20	100%	100%	100%	100%	
Hauts-Bassins	3		2	1	2		4	12			3	5	6	16	27	5	6	15	26	0	0	1	1	4	6	15	25	4	6	15	25	80%	100%	94%	93%	
Nord	2		1		1		5	7			1	3	6	8	17	3	4	8	15	0	2	0	2	3	2	8	13	3	2	8	13	100%	33%	100%	76%	
Plateau-Central	2			3			1	5				3	0	8	11	3		8	11	0	0	0	0	3	0	8	11	3	0	8	11	100%		100%	100%	
Sahel	0	0	4	0	0	0	3	5	12	0	0	2	7	5	14	26	7	5	14	26	0	0	0	0	7	5	14	26	7	5	14	26	100%	100%	100%	100%
Sud-Ouest	5		2	1	3		1	3	24			2	8	6	27	41	8	6	22	36	0	0	5	5	6	4	20	30	6	4	20	30	75%	67%	74%	73%
DGEP	36	3		9	17	3	2	4	18	1	7	56	21	23	100	56	16	21	93	0	5	2	7	26	12	20	58	26	12	20	58	46%	57%	87%	58%	
Total	78	3	15	15	42	5	9	22	135	19	2	34	121	71	187	379	121	64	179	364	0	7	8	15	82	52	170	304	82	52	170	304	68%	73%	91%	80%

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2018 du PN-AEP

Le tableau ci-dessus présente la situation d'exécution du plan de passation en termes de marchés inscrits au 31 décembre 2018 pour le volet AEP. Il faut noter que la régulation budgétaire intervenu au cours du second semestre a entraîné une modification considérable du plan de passation des marchés. Certains marchés ont donc été abandonnés et supprimés du plan de passation et de nouveaux marchés ont pu être inscrits au cours de l'exécution.

Les taux d'exécution en termes de paiement des marchés inscrits dans le plan de passation sont respectivement de 68% pour les travaux, 73% pour les prestations intellectuelles et 91% pour les acquisitions, fournitures et prestations de services. Au 31 décembre 2018 la plupart des contrats engagés ont pu être exécutés. Cependant des difficultés de paiement ont été rencontrées par certaines structures.

Dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, du Centre, du Centre-Ouest, des Hauts Bassins et du Sud-Ouest certains marchés de travaux et de prestations intellectuels exécutés ont été liquidés et payés partiellement par manque de crédits dû à la régulation des lignes budgétaires.

Pour la région du Centre-Est le marché relatif aux travaux de raccordement de l'AEPS de Kando n'a pas pu être exécuté due à la restriction des crédits de paiements. Aussi suite aux régulations budgétaires intervenues au cours de l'exécution, certains marchés tels que les marchés relatifs aux travaux de réalisation de forages, de construction des superstructures et de réalisation de l'AEPS ont été liquidés et payés partiellement.

Dans la région du Centre-Sud le marché de réalisation de l'AEPS n'a pas été liquidé et payé à cause du retard accusé dans son exécution. Pour la région du Nord tous les marchés inscrits dans le plan de passation des marchés ont été passés et exécutés mais les marchés des études n'ont pas pu être payé à cause de la régulation du budget en début d'année.

Au niveau de la DGEP il faut noter que les chiffres indiqués sur le tableau se réfèrent aux nombre de contrats et non aux nombres de dossiers d'appel à concurrence comme indiqué dans le rapport semestrielle. Les marchés de travaux et de prestations intellectuelles engagés ont été liquidés et payés partiellement. Les paiements concernent en grande partie les marchés dont l'exécution a débuté en 2017. Pour les marchés lancés en 2018 les travaux de réalisations de forages ont démarré tardivement et n'ont pas pu être exécuté intégralement. Pour ces marchés seuls les avances de démarrage ont pu être payées. L'exécution de ces marchés se poursuit et le paiement sera effectué sur le budget 2019. Pour les prestations intellectuelles, deux (02) marchés d'études d'avant-projet détaillé pour la réalisation de trois(3) SAEP-Multi Villages et trois (03) marchés de suivi-contrôle des travaux de forages équipés de PMH et de Superstructures n'ont pas pu être engagés pour insuffisance de crédits. Ces marchés seront reprogrammés et exécutés en 2019.

Pour les marchés de fonctionnement (acquisitions, fournitures et prestations de services) le taux d'exécution de 91% s'explique par le fait que les régulations budgétaires ont empêché le lancement de certains marchés inscrits d'une part et le paiement total de certains marchés exécutés d'autre part.

De façon globale on a un taux d'exécution en termes de paiement des marchés inscrits dans le plan de passation de 80%. Ce taux est satisfaisant au regard des nombreuses perturbations administratives et budgétaires intervenues au cours de l'année. Les marchés exécutés mais non payés seront considérés en arriérés et pris en charge par le budget 2019.

8.2. Milieu urbain

Le taux d'exécution global du PPM au 31 décembre est de 68%, soit 72 dossiers lancés sur 106 prévus répartis comme suit dans le tableau ci-dessous:

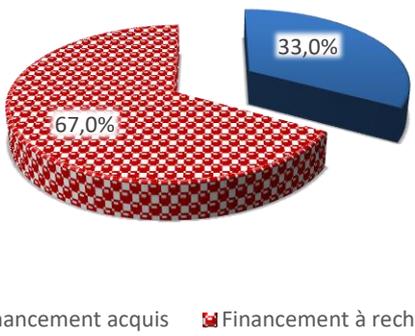
Tableau 61: récapitulatif de l'état d'exécution du PPM 2018 de l'ONEA

Nature de la prestation	Nombre de prestations prévues	Nombre de prestations réalisées	Taux (%)	Observations
Prestations de travaux sur financement fonds propres ONEA	16	13	81	
Prestations intellectuelles sur financement fonds propres ONEA	31	20	65	
Prestations de fournitures sur financement fonds propres ONEA	24	17	71	
Prestations de services sur financement fonds propres ONEA	7	6	86	
Prestations de travaux sur financements extérieurs	13	10	77	
Prestations intellectuelles sur financements extérieurs	8	1	13	
Prestations de fournitures sur financements extérieurs	7	5	71	
Prestations de services sur financements extérieurs	0	0	0	
TOTAL ONEA	106	72	68	

9. FINANCEMENT DU PROGRAMME

9.1. Milieu rural

Proportion de financement acquis

<p>Figure 16 : Financements acquis et à rechercher</p>	<p>Tableau 62: Financements acquis par rapport aux besoins de financement (en milliards de FCFA)</p>								
 <p>■ Financement acquis ■ Financement à rechercher</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Coût du PN-AEPA en milieu rural</th> <th>Financement acquis</th> <th>Gap de financement</th> <th>Taux de mobilisation (en %)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>824</td> <td>271,8</td> <td>552,1</td> <td>33,0</td> </tr> </tbody> </table>	Coût du PN-AEPA en milieu rural	Financement acquis	Gap de financement	Taux de mobilisation (en %)	824	271,8	552,1	33,0
Coût du PN-AEPA en milieu rural	Financement acquis	Gap de financement	Taux de mobilisation (en %)						
824	271,8	552,1	33,0						

Source : Plan de Financement DGEP, 2019

9.1.1. Taux d'exécution du Budget Programme par Objectif en milieu rural

Tableau 63 : Exécution BP Loi de finances 2018 (en millions de FCFA)

Source de financement	Budget	Engagé visé	Taux d'exécution base engagement (%)
Ressources propre de l'Etat	6 548,0	4 884,1	74,6
ABS	4 748,8	4 572,9	96,3
TOTAL	11 296,8	9 457,1	83,7

Source : CID, Février 2019

Les ressources de l'ABS, ajoutées aux ressources propres de l'Etat allouées aux dépenses d'investissement (projet nationaux et contrepartie de projet) au profit du secteur de l'AEPA en milieu rural au titre de l'année 2018 s'élèvent à 11,3 milliards de FCFA. Le niveau d'exécution se situe à 9,5 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 83,7%.

9.2. Milieu urbain

9.2.1. Proportion de financement acquis

Tableau 64: Proportion des financements acquis par rapport aux besoins de financement AEP (en milliards de francs CFA)

Composante	Besoin en financement	Financement acquis	Taux de mobilisation (en %)
Eau potable			
AEP urbain	14,976	14,976	100

Source : ONEA, 2019

9.2.2 Taux d'exécution du Budget d'investissement

Le taux d'exécution financière des ouvrages d'AEP en 2018 est de 51,12%. Il est relativement moyen en raison du retard accusé dans le processus de passation des marchés.

10. DIFFICULTES RENCONTREES, PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

Au cours de l'année 2018, les freins suivants ont été enregistrés dans l'avancement de la mise en œuvre du PN-AEP :

Tableau 65 : Difficultés rencontrées et propositions de solutions

Difficultés	Propositions de solutions	Responsable de mise en œuvre
Renforcement de capacités		
La faible capacité des communes à jouer leur rôle de maître d'ouvrage du service public de l'eau	Dérouler les activités prévues dans le plan d'action AMOC-AEPHA	DGEP, DREA
Les DREA, DPEA ou les communes ne sont pas informées des réalisations de certains acteurs intervenant sur le terrain	Sensibiliser les acteurs à communiquer leurs programmations	DGEP, DREA, communes
Le non remplissage des fiches IOTA	Relire les fiches afin de les alléger Sensibiliser les acteurs sur l'importance des fiches	DGEP, DGRE
Suivi et planification des interventions		

Difficultés	Propositions de solutions	Responsable de mise en œuvre
La non-implication des services techniques dans l'exécution des fonds transférés aux communes	Intégrer un visa obligatoire de la DREA dans le décret de transfert de fonds pour l'exécution des marchés (validation des DAO, des DDP, recrutement des prestataires, réception des ouvrages, ...)	DGEP, DREA
Mauvais ciblage dans la réalisation des ouvrages par les partenaires	Organiser un atelier de ciblage et de programmation	DREA, DGEP
Absence de suivi régulier de la qualité de la ressource en eau	Mettre en place un dispositif fonctionnel de suivi de la qualité de l'eau au niveau régional	DGEP, DGRE, DREA
Techniques, prestations des entreprises et financiers		
Le manque d'attraction des marchés de petite taille lancés par les communes, ce qui rend les appels d'offres infructueux au niveau des communes	Promouvoir l'intercommunalité	DREA
Défaillance de certaines entreprises	Mettre plus de rigueur dans le processus de sélections des prestataires	DREA, DGEP
Les mouvements sociaux des services du circuit de la dépense et des recettes du MINEFID	Poursuivre le dialogue en vue de favoriser une meilleure exécution des crédits	MINEFID
La situation d'insécurité dans certaines localités	Améliorer la situation sécuritaire sur tout le territoire	Ministère en charge de la sécurité
Le non-respect des délais du plan de passation des marchés.	Anticiper dans le processus du plan de passation des marchés Respecter les délais prévus dans les PPM Formation des agents intervenants dans le processus ;	DGEP, DREA, ONEA
Contexte hydrogéologique difficile	Promouvoir le professionnalisme des entreprises et bureaux d'études Affiner les méthodes d'implantation Améliorer la connaissance des ressources en eau Réaliser des AEP Multi-Village	DGEP, ONEA

Source : Rapports régionaux bilan 2018 du PN AEP, ONEA, 2018

11. CONCLUSION

En milieu rural, pour l'année 2018, le bilan physique des nouvelles réalisations d'AEP est moyen selon la programmation révisée mais très satisfaisant (2 555 nouveaux PEM, 821 réhabilitations de PEM, 314 nouvelles Bornes Fontaines, 202 nouveaux Branchements Particuliers) si l'on tient compte des réalisations hors programmation. Il a permis de porter le taux d'accès à l'eau potable de 66,2% en 2017 à 67,3% en 2018. La cible contractuelle de l'année fixée à 66,7% est atteinte.

Les difficultés identifiées dans la chaîne de réalisation des ouvrages AEP au cours de l'année 2018 sont principalement liées aux retards dans la passation des marchés, au manque de synergie dans les interventions, à la défaillance et à l'insuffisance de professionnalisme de certaines entreprises.

En milieu urbain, la réalisation des travaux eau potable s'est déroulée de façon pas tout à fait satisfaisante. Le taux d'accès en 2018 est de 91,1%. La cible annuelle fixée à 95% n'a pas été atteinte.

Sur le plan national, le taux d'accès est de 74%. La cible annuelle fixée à 74,8% n'a pas été atteinte.

Des activités de renforcement des capacités et d'accompagnement des acteurs en matière d'eau ont été menées au cours de l'année.

La performance de l'année 2018 est globalement satisfaisante dans l'ensemble au regard des résultats enregistrés.

Ces résultats interpellent tous les acteurs à fournir des efforts en vue d'atteindre l'accès universel à l'eau potable à l'horizon 2030.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Cadre de mesure de la performance du programme

Tableau 66: Cadre de mesure de la performance du PN-AEP

OBJECTIF SPECIFIQUE	INDICATEUR	Unité	Réalisation			Cible		Structure Responsable
			2016	2017	2018	2019	2020	
OS1 : Assurer un accès universel des populations aux services d'eau potable conformément à l'approche fondée sur les droits humains (AFDH)	taux d'accès national à l'eau potable	pourcentage	72,4	73,4	74,0	77,5	79	DGEP ; ONEA
	taux d'accès national à l'eau potable en milieu rural	pourcentage	65,3	66,2	67,3	68	70	DGEP
	taux d'accès national à l'eau potable en milieu urbain	pourcentage	91	91,7	91,1	96	97	ONEA
	taux de fonctionnalité des ouvrages d'AEP en milieu rural (système d'AEPS)	pourcentage	84,3	87,7	88,2	91	95	DGEP
	taux de fonctionnalité des points d'eau moderne en milieu rural (forages)	pourcentage	88,6	88,8	90,2	89,5	90	DGEP
	taux d'équipement des écoles en points d'eau potable	pourcentage	57,6	57,2	58,7	58	59	DGEP
	taux d'équipement des centres de santé en points d'eau potable	pourcentage	80,6	79,8	83,4	80,5	81	DGEP
	Nombre de communes ayant un taux d'accès à l'eau potable inférieur à 65% année N	Nombre	142	130	113	130	125	DGEP
	Nombre de villages sans accès à l'eau potable en milieu rural	Nombre	275	196	89	<60	0	DGEP
	Nombre de personnes additionnelles desservies en milieu péri-urbain (annuellement)	Nombre	51 664	203 710	201 654	55 000	55 000	ONEA
	Taux de conformité de la qualité bactériologique de l'eau des ouvrages d'AEP							
	Taux de conformité de la qualité physico-chimiques de l'eau des ouvrages d'AEP							
	Nombre d'ouvrages d'approvisionnement en eau potable réalisés							
	Indice de continuité du service d'eau							
	Taux de plaintes des usagers du service public d'eau potable							
	Ratio capacité de production d'eau potable / Besoins en eau potable							
	Pourcentage de communes qui ont fait des formes de mutualisation							
	Rendement total des installations AEP							
Taux d'équipement des lieux publics en points de livraison								

OBJECTIF SPECIFIQUE	INDICATEUR	Unité	Réalisation			Cible		Structure Responsable
			2016	2017	2018	2019	2020	
OS2 : Contribuer à la gestion durable des infrastructures d'AEP, dans le respect de l'accès universel au service de l'eau potable	proportion d'AEPS gérées par délégation (%)	Pourcentage	57,1	49,6	60,2	55	57	DGEP
	Proportion de communes ayant un service technique de l'eau et de l'Assainissement en place.							
	Nombre d'AUE fonctionnelles							
	Proportion de femmes dans les bureaux exécutifs des AUE							
	Nombre de sessions de formations sur la maîtrise d'ouvrage communale au profit des services techniques communaux							
	Proportion de personnes touchées par des activités d'IEC sur l'eau potable et l'assainissement							
OS3 : Améliorer les capacités de pilotage et de gestion du sous-secteur.	Proportion des financements acquis du PN-AEP							
	Proportion des fonds publics AEPA transférés aux collectivités territoriales							
	Taux d'exécution du budget du programme national d'approvisionnement en eau potable							
	Nombre de personnes dont les capacités techniques et managériales sont renforcées (Toutes catégories d'acteurs)							
	Nombre de campagnes de plaidoyer sur les questions d'Eau							
	Taux de renseignement des indicateurs de suivi-évaluation du programme AEP							
Objectif Global : Satisfaire durablement les besoins en eau potable des populations en quantité et en qualité	Nombre d'emplois générés par le service public d'AEP							
	Prévalence des maladies diarrhéiques.							

Source : Matrice de performance 2018-2020, INO 2018